



PROJETS D'EXTENSIONS URBAINES DANS LE MASSIF DES BAUGES

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Chronique d'un atelier





Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2 rue Bastien Lepage

B.P. 435 - 54001 NANCY Cedex

Tél : 03 83 30 81 00 - Fax : 03 83 30 81 30

E-mail : ean@nancy.archi.fr

Site internet : <http://www.nancy.archi.fr>



Maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

avenue Denis Therme

73630 LE CHATELARD

Tél. : 04 79 54 86 40 - Fax : 04 79 54 88 97

E-mail : info@pnr-massif-bauges.fr

Site internet : <http://www.pnr-massif-bauges.fr>

Avec le soutien de Métropole Savoie



Métropole Savoie

47 place Caffé

73000 CHAMBERY

Tél. : 04 79 62 91 28 - Fax : 04 79 69 72 37

E-mail : info@metropole-savoie.com

Site internet : <http://www.metropole-savoie.com>

PARTENAIRES :

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

Métropole Savoie

Commune de CRUET (73)

Commune de ECOLE-EN-BAUGES (73)

REALISATION PLAQUETTE :

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY

Master "Villes, Territoires et Sociétés"

Atelier de projet 2005-2006 "aménagement et développement des territoires"

Professeur responsable : Marc VERDIER

En lien avec le séminaire animé par Vincent BRADEL.

Réalisation du document : Nicolas LAVAUD et Jean-Nicolas PINAIRE

Septembre 2006

Crédits photographiques et sources documentaires :

les photos ont été réalisées par les étudiants, sauf mention contraire,

les fonds cartographiques sont issus du SIG du PNRMB

NOTE AU LECTEUR

Le présent document a été réalisé en vue de restituer le travail fourni lors d'un atelier de projet en école d'architecture. La présentation de ce travail a nécessité un tri et un choix dans les documents produits, mais ceux-ci n'ont pas été remaniés.

SOMMAIRE

	P réambules _____	6
---	--------------------------	----------

	P résentation de l'atelier et du territoire _____	10
---	--	-----------

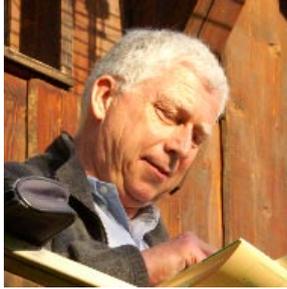
	S ur le terrain _____	36
---	------------------------------	-----------

	L es projets sur Cruet & Ecole _____	68
--	---	-----------

	L e retour sur expérience _____	90
---	--	-----------

PREAMBULES

Le directeur de l'ENSAN



Denis GRANDJEAN

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de NANCY est inscrite depuis longtemps dans une dynamique de partenariat avec les acteurs et les institutions qui participent à l'aménagement et au développement des territoires. Cette volonté d'inscrire l'enseignement et la formation des futurs architectes dans la réalité des attentes et des besoins des collectivités territoriales rejoint une autre mission des écoles d'architecture, celle de participer à l'élaboration d'une culture partagée de l'architecture et de l'urbanisme.

Le partenariat qui s'est engagé avec le Parc Naturel Régional du Massif des BAUGES permet de proposer aux étudiants des situations réelles et d'autant plus motivantes de projet, et donc de créer des occasions de rencontres, de débats, d'échanges avec les acteurs locaux.

Ce partenariat est aussi la matérialisation d'une forme de recherche sur les pratiques et les méthodes des projets de développement en territoires ruraux ou péri-urbains, territoires qui manquent souvent d'outils et de lieux d'invention et d'accompagnement des mutations auxquelles ils sont soumis, auxquelles ils doivent répondre. Les Parcs Naturels Régionaux comptent parmi les rares outils d'expérimentation, de recherche et d'action dans ce domaine et le rapprochement avec une école d'architecture est symbolique de leur capacité d'invention et d'ouverture, qui ne peut qu'être fructueuse pour tous.

Afin de donner le maximum de lisibilité à ce partenariat et pour en restituer les travaux à tous ceux qui se sentent concernés, différentes formes de diffusion sont envisagées :

Exposition, accompagnée d'un document pédagogique sur le patrimoine, les extensions des villages, les diverses formes d'habitat dans les sites sensibles, séminaire de travail sur l'urbanisme en milieu montagnard plus spécialement destiné aux professionnels et acteurs de l'aménagement de l'espace, sans que ces propositions soient limitatives.

Il s'agit là d'un engagement de l'Ecole d'Architecture auprès du parc des BAUGES.

Cette plaquette de synthèse du travail réalisé témoigne de cette première approche d'une diffusion des travaux menés en commun.

Aujourd'hui, je souhaite avant tout remercier très chaleureusement le Président du Parc et toute son équipe pour l'accueil réservé à nos étudiants et à leurs enseignants dans ce massif magnifique, pour la disponibilité des élus et techniciens rencontrés et pour l'intérêt manifesté pour les travaux de nos étudiants.

Cette relation entre un terroir d'exception et un établissement d'enseignement supérieur illustre l'exigence de la réflexion qui doit accompagner l'aménagement de l'espace français, et le principe de réalité que les écoles d'architecture doivent intégrer.

Denis GRANDJEAN

Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Le président du PNRMB



André GUERRAZ

Le travail que nous avons développé avec les étudiants de l'Ecole Nationale d'Architecture de Nancy nous renvoie à différentes interrogations.

Comment répondre aux besoins et aux aspirations des habitants et des futurs habitants du territoire ?

Sommes-nous capables d'audace et d'imagination ?

Depuis plus de dix ans le Parc naturel régional du Massif des Bauges est aux côtés des collectivités locales : accompagner la réflexion, stimuler l'innovation, permettre les échanges dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement.

Le Massif des Bauges a connu ces trente dernières années un véritable "boom" démographique : plus de 20 000 nouveaux habitants entre 1975 et 1999. Durant cette période, développement et décentralisation ont donc modelé fortement le territoire. Les dix prochaines années s'annoncent tout aussi dynamiques et importantes pour maintenir la vie dans nos communes. Aussi cette évolution doit être anticipée, maîtrisée et accompagnée dans une dynamique de développement durable.

La création des Parcs naturels régionaux, l'élaboration des SCOT et la mise en œuvre de la loi SRU visent à établir une nouvelle harmonie entre ville et nature. Elle est bien entendu fondée sur une inversion du regard : les terres agricoles et naturelles ne sont plus considérées comme un réservoir à l'étalement urbain. Au contraire ce capital "nature" doit être préservé pour être transmis aux générations futures. Cultiver cette valeur environnementale suppose de passer d'une utilisation extensive du foncier à une utilisation intensive pour toutes les fonctions (habitat, activités infrastructures...).

De plus l'habitat en milieu rural sera un des enjeux majeurs permettant de répondre aux mouvements migratoires de la ville vers la campagne. La campagne et la montagne de demain devront intégrer des formes d'habitat innovantes, conjuguant qualité de la maison individuelle, densité et

travail sur l'espace public. Si nous n'arrivons pas à établir un nouveau contrat entre la ville et l'espace agricole, naturel, la nature restera une éternelle valeur d'ajustement, le lieu de production de l'étalement urbain.

La réalisation de nos "SADD" (Schéma d'Aménagement et de Développement Durable) prévue dans la nouvelle charte du Parc s'inscrit pleinement dans cette démarche, et nous permet d'affirmer cette ambition à l'échelle des intercommunalités pour la décliner ensuite dans chaque PLU.

Les deux communes du Parc ayant bénéficiées du travail de l'Ecole d'Architecture de Nancy, présentent des enjeux paysagers forts (AOC, cœur naturel du Parc, proximité de la Réserve Naturelle de Chasse et de Faune Sauvage). L'une d'elles se situe dans le périmètre du SCOT de Métropole Savoie. La pédagogie et la concertation se sont avérées déterminantes. Les élus des communes ont été associés aux différentes étapes de la démarche pour répondre collectivement aux différents enjeux :

- ne pas aggraver les risques et les nuisances,
- valoriser les atouts d'une commune pour les rendre vecteurs de développement durable,
- limiter l'étalement urbain,
- permettre une densification acceptable des pôles urbains existants avant toute conquête des espaces extérieurs.

Aujourd'hui, cette association Parc-Université a permis de partager nos expertises, échanger, proposer des projets aussi riches et variés que permettait le territoire. Le regard de l'Université intervient aussi comme un élément déclencheur de débat au sein d'une collectivité comme le Parc. Rien de mieux pour réagir qu'une sollicitation nouvelle et parfois critique.

Nous devons être à l'écoute des besoins du territoire, et pour cela promouvoir ensemble cette culture partagée dans laquelle doivent se retrouver tous ceux qui y vivent.

André GUERRAZ

Président du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

PRESENTATION DE L'ATELIER ET DU TERRITOIRE





Les présentations

Présentation de l'atelier par Marc Verdier



Marc VERDIER

Le Master "Villes, Territoires et Sociétés" se donne comme objectif d'aborder les différentes échelles de réflexion et de projet qui correspondent au champ disciplinaire "Ville et Territoires". Le premier projet du Master (1ère année) s'intéresse plus particulièrement à l'échelle territoriale. Il s'appuie évidemment sur les acquis de la Licence (cours et projet urbain de 3ème année) et s'inscrit dans une cohérence forte d'articulation entre les séminaires et les autres projets du cycle (y compris le Projet de Fin d'Etude).

L'échelle territoriale est abordée ici à partir de situations réelles proposées par un partenaire qui développe à la fois une véritable ingénierie en matière d'aménagement et de développement, d'appui aux acteurs et décideurs locaux et une dimension d'expérimentation et de recherche qui rejoint les objectifs d'une école d'architecture : un Parc Naturel Régional.

En 2005-2006, l'Ecole a passé une convention d'étude et de recherche avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges, qui présente cette particularité d'être soumis à des pressions urbaines très fortes (plus de 500 000 habitants à ses portes et une dynamique de développement unique en France pour le sillon alpin) et d'adapter son action et ses ambitions à cette situation (cf nouvelle charte).

Ce partenariat est essentiel dans une pédagogie de Master. Il s'agit de confronter les étudiants à un réseau d'acteurs complexe, de positionner l'exercice de projet au plus près de la réalité des questions qui se posent aujourd'hui sur les territoires, tout en préservant cette liberté de parole et de proposition qui doit permettre et faciliter la recherche et l'inventivité.

L'appui technique et pédagogique que le Parc (élus et équipe technique) apporte à l'organisation et à l'animation de l'atelier est précieux. La présence de l'architecte du parc a été décisive dans la réussite de l'atelier (lien permanent avec les communes de projet, transmission des informations, contacts, participation aux jurys, échanges avec les étudiants...).

Inversement, on peut considérer que les apports des étudiants au travers de leur présence sur le territoire et de leurs propositions ont constitué l'occasion de débat sur les enjeux d'urbanisation (qui ne se concrétisent pas si facilement...) et de réflexions, envies, idées... qui contribuent à alimenter la culture et le savoir local en matière d'urbanisme.

Pour ma part, le choix de ce territoire d'exception que sont les Bauges est également lié à la volonté très claire de déclencher chez les étudiants un véritable plaisir du territoire, de la rencontre, du jeu des acteurs... Les paysages sublimes du cœur ou des piémonts de ce massif, l'engagement des élus rencontrés, la motivation des membres de l'équipe du parc, les nombreuses interventions extérieures à l'équipe pédagogique habituelle, les risques d'une possible banalisation des communes à travers des extensions discutables... sont des éléments déterminants de la motivation et de l'engagement de l'équipe.

Profondément convaincu que les enjeux d'urbanisme ne se limitent pas à quelques projets phares et médiatiques dans les grandes métropoles, je suis doublement satisfait de l'implication des étudiants dans les deux communes d'expérimentation :

- nous avons testé des méthodes de compréhension et d'élaboration de projet adaptées à de nombreuses échelles et proposé des hypothèses d'extensions urbaines qui ont permis d'aborder de nombreuses thématiques de travail (formes urbaines, patrimoine, développement du monde rural, espace public, paysage...) tout en apprenant à travailler en équipe et à se confronter à des situations de débat (restitution aux élus, débat au Parc...)

- l'école participe à cette nécessaire ouverture vers une valorisation des projets modestes, dans leur situation ou dans leur échelle, mais complexes et déterminants dans la réalité de la mutation des paysages "ordinaires" de tous nos territoires.

Ici, cette expérience, appelée à se renouveler, a été fructueuse pour le groupe d'étudiants et les professeurs. Etudiants et enseignants ont avancé ensemble dans cette pédagogie du projet, prenant un plaisir réel à avancer sur le chemin de la connaissance.

Marc VERDIER

Maître assistant "Ville et territoire" - ENSA de NANCY

Le point de vue du PNRMB par Simon Paillet



Simon PAILLET

En 30 ans, la surface urbanisée a connu une augmentation de plus de 35% sur l'ensemble du massif. Comment à l'avenir assurer une croissance de la population en garantissant une consommation raisonnée de l'espace et une meilleure maîtrise de l'étalement urbain ?

Mêlant à la fois un territoire encore rural et périurbain, le Massif des Bauges est au cœur de la problématique "urbain-rural". Les espaces périurbains sont particulièrement complexes à analyser. Ils sont le théâtre de transformations brusques de la société moderne, aussi bien sur le plan socio-économique, que sur le plan de l'aménagement et de l'environnement.

En périphérie des agglomérations, les conflits d'usages concernant l'occupation du sol opposent des activités urbaines de plus en plus consommatrices d'espaces et un monde rural en mutation. Compte tenu des dynamiques urbaines et rurales en cours, les "agglomérations portes" du Parc se trouve confrontées à ces différentes problématiques.

Véritable cas d'école les communes de Cruet et d'Ecole ont servi de territoire d'étude pour ce partenariat PNRMB-ENSAN avec pour objectifs : comprendre et analyser le milieu rural et périurbain, repérer ses enjeux, notamment environnementaux, comprendre le fonctionnement (atouts et contraintes de ces espaces et les rôles qu'ils remplissent au niveau de l'aménagement, de l'économie, des loisirs...), construire un projet contemporain innovant respectant les spécificités d'un territoire et de ce qui en fait son identité.

Le Parc Naturel Régional est de par sa charte un territoire d'expérimentation et d'innovation. L'association avec une Ecole d'Architecture renforce d'autant plus notre capacité de recherche.

Un projet d'urbanisme impose de bien comprendre le processus d'évolution d'un territoire, de mieux définir ses capacités d'évolution. La mise en évidence de certaines faiblesses ou des potentialités d'un territoire au regard d'un contexte économique, démographique, environnemental vont nous amener à préciser des principes de développement.

Faire de l'urbanisme, c'est rendre au village, au bourg centre ou à la ville leur cohérence, restituer une logique de fonctionnement, renouer un tissu social parfois rompu, autant de démarches qui sous-tendent la réflexion en urbanisme. Les orientations d'un tel schéma résultent de plusieurs principes :

- définir une limite claire et durable "de bon sens" qui anticipe et sécurise l'agriculture,
- attribuer un objectif d'intensité de développement conjuguant typologie des fonctions et mixité sociale,
- assurer la cohérence du développement urbain et les continuités ville-nature par un maillage d'espaces publics,
- investir de manière qualitative ces nouveaux espaces (promouvoir la notion de développement durable dans les futurs aménagements, notamment l'idée de "réversibilité").

Du travail réalisé avec les étudiants se sont révélées des problématiques particulières. D'abord par le choix du lieu de la croissance urbaine en réponse à une problématique pressentie, par la composition de quartier en parfaite continuité avec la structure urbaine existante et enfin par la fabrication d'espaces privés (parcelles et habitations) et de la préservation du paysage commun. Des enseignements sont à tirer de la richesse du travail collecté, les pages qui suivent les reprennent pour qu'ils servent de support aux réflexions engagées à tous les échelons du processus qui régit l'extension urbaine.

Simon PAILLET

Architecte-urbaniste du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges

L'équipe de l'atelier



De gauche à droite :

Tiffanie PORTER, Claire KLINGER, Aurélie SCHIAVI, Marie THIL, Aylin ATILA, Milène DEMOUGIN, Christine RENAUDIN, Annabelle FERRY, Barbora REZKOVA, Nicolas BOUILLON, Noel MANZANO, Jean-Nicolas PINAIRE, Audrey WEBER, Nicolas LAVAUD, **Marc VERDIER**, Samuel REIST, Noémie AUSSÉDAT, Cécile TOUSSAINT et Benoit DHENNIN.

Compte tenu de l'intérêt que nous avons porté au projet urbain et au cours d'aménagement du territoire du cycle Licence, l'idée de poursuivre notre formation dans le cadre du Master "Villes, Territoires et Sociétés" nous a semblé être une suite logique. Parmi nos nombreuses motivations, il y avait, entre autres, l'envie de travailler sur un nouveau territoire, différent du contexte lorrain auquel nous étions habitués (il s'agit d'un territoire exceptionnel qui subit d'énormes pressions rares dans nos régions) et l'attrait de l'aspect semi-professionnel du projet proposé (travail en liaison avec des élus et des professionnels du territoire). Nous étions également motivés par la réalité de la réflexion concernant les deux communes de projet : celles-ci étant actuellement dans une phase de questionnement liée à leur développement.

En outre, le fait de travailler en atelier de 18 étudiants était un aspect motivant non négligeable du projet. La première phase de notre travail a été réalisée en commun et chacun d'entre nous a véritablement appris de ce travail en synergie avec les autres. La saine émulation qui régnait au sein du groupe a été profitable à tout le monde.

Le fait de consacrer un jour complet par semaine au travail d'analyse et de projet a renforcé les liens entre étudiants. Les deux semaines sur le terrain ont été la confirmation que l'on pouvait être productif tout en travaillant dans une bonne ambiance générale. Nous avons aimé travailler sur le territoire des Bauges et nous avons pu le faire dans les meilleures conditions grâce aux implications très fortes de notre professeur Marc Verdier et de l'architecte du PNR du massif des Bauges, Simon Paillet.

Nous avons eu la chance, lorsque nous étions en déplacement dans les Bauges, de rencontrer un grand nombre d'acteurs : élus, membres de l'équipe technique du parc, architectes et urbanistes. Ces personnes aux qualifications très diverses nous ont ouvert les yeux sur leur territoire, et ces entretiens ont tous été riches en enseignements. Pour la première fois dans notre formation, le travail de projet que nous entreprenions avait des circonstances réelles.

Les étudiants

Le calendrier de l'atelier de février à octobre 2006

DATES	CONTENUS DES ENSEIGNEMENTS
Semaines 7 et 8 11/25 février	Vacances
Semaine 9 Mardi 28 février	9h00 18h00 Information et modalités d'organisation Semaine de terrain 1 dans les Bauges - Modalités recueil info et entretiens - Premières hypothèses travail phase 1
Semaine 10 6-11 mars	Semaine bloquée Terrain 1 - BAUGES (cf programme détaillé)
Semaine 11 mardi 14 mars	14h00 18h00 Atelier EAN - Restitution "brute" - diagnostic communes et enjeux de projets Réflexion et définition "story-board" plaquette de restitution - organisation équipe - répartition missions
Semaine 12 mardi 21 mars	9h00 18h00 Atelier EAN - Avancement réalisation document diagnostic et enjeux (recadré piémont/Cruet et Cœur des Bauges/Ecole)
Semaine 13 25/31 mars	SEMAINE INTERNATIONALE
Semaine 14 mardi 4 avril	14h00 18h00 Atelier EAN - Présentation par les étudiants de réalisations de références (recherche préalable, fiches d'analyse) - débat et lien avec les sites d'étude
Jeudi 6 avril	14h00 18h00 DEBAT - Urbaniser et développer un village de moyenne montagne : l'exemple de la commune de COMBRIMONT (88) Mathilde KEMPF, architecte au PNR des Ballons des Vosges
Semaine 15 mardi 11 avril	9h00 18h00 ATELIER EAN - Présentation plaquette + Panneaux d'expo de synthèse N°0
Semaine 16 mardi 18 avril	9h00 18h00 ATELIER EAN - Plaquette + Panneaux d'expo de synthèse définitif - "jury" - évaluation - débat Elaboration de schémas d'enjeux et d'orientations pour chaque commune - préparation phase projet / terrain 2
Semaines 17 - 18 22 avr./8 mai	Vacances
Semaine 19 8/12 mai	Voyage (A.M. Crozetière - Andalousie ou J.P. Marchand - Provence)
Semaine 20 15-20 mai	Semaine bloquée Terrain 2 - BAUGES (cf programme détaillé)
Semaine 21 mardi 23 mai	9h00 18h00 ATELIER EAN - projet
Semaine 22 mardi 30 mai	9h00 18h00 ATELIER EAN - projet
Semaine 23 mardi 6 juin	9h00 18h00 ATELIER EAN - avancement projets - présentation intermédiaire (V. Bradel et A. Vaxelaire)
Semaine 24 mardi 13 juin	9h00 18h00 ATELIER EAN - projet
Semaine 25 mardi 20 juin	9h00 18h00 ATELIER EAN - projet - élaboration plaquette commune de restitution + panneaux
Semaine 26 mardi 27 juin	13h00 18h00 ATELIER EAN - JURY (en présence enseignants école + partenaires extérieurs (PNRMB) et invités
Octobre	Présentation dans les communes avec le PNR du Massif des Bauges

L'atelier a été organisé en deux grandes parties rythmées par les deux semaines de déplacement sur le terrain et par des objectifs de restitution du travail que les étudiants ont réalisé.

La première partie, de février à avril, commença par la découverte du massif des Bauges et des deux communes de projet : Cruet et Ecole. Pour les étudiants, l'objectif de **cette première phase du travail était une présentation générale du massif restituée par une exposition**. Celle-ci devant être présentée à la maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges au Chatelârd. Cette approche du massif permettant également une meilleure connaissance des communes sur lesquelles les étudiants allaient consacrer leur temps de travail lors de la suite de l'atelier.

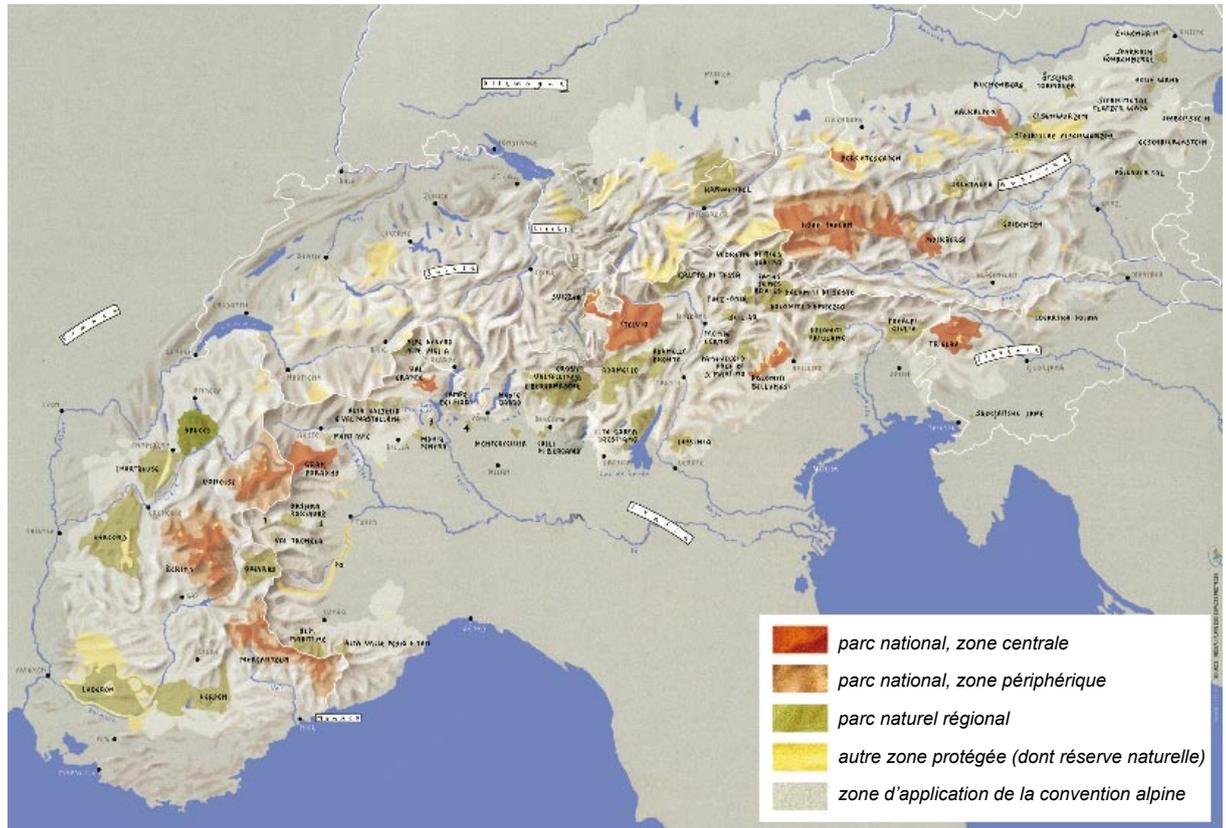
Cette seconde phase débuta par la deuxième semaine sur le terrain. De mai à fin juin, **les étudiants ont travaillé sur les projets de développement des deux communes**. Ceci représentant la finalité de la réflexion proposée par l'équipe pédagogique.

Autant lors de la restitution de l'exposition que lors des présentations des différents travaux réalisés par les groupes d'étudiants, ces étapes ont été sanctionnées par des jurys, à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

La dernière étape de cet atelier se concrétise par une journée en octobre, pour un compte-rendu des projets sur Cruet et Ecole, en présence des élus concernés.

Une approche du massif des Bauges

L'arc alpin, environnement & développement



Plus de 500 espaces protégés de grande taille constituent un réseau formidable d'habitats naturels et de paysages culturels.

L'espace de l'Arc Alpin englobe une vaste aire de 450 000 km² et totalise près de 70 millions d'habitants. L'Arc Alpin représente ainsi 11% de la superficie européenne et 15% de la population européenne.

“Un patrimoine naturel et culturel à préserver”

Menacé de tous côtés par les mutations de nos sociétés, le paysage se fragmente. Préserver ce patrimoine sans pour autant le figer est une tâche urgente, qui doit s'accompagner d'une réflexion globale.

Une pression urbaine à maîtriser à l'échelle du sillon alpin

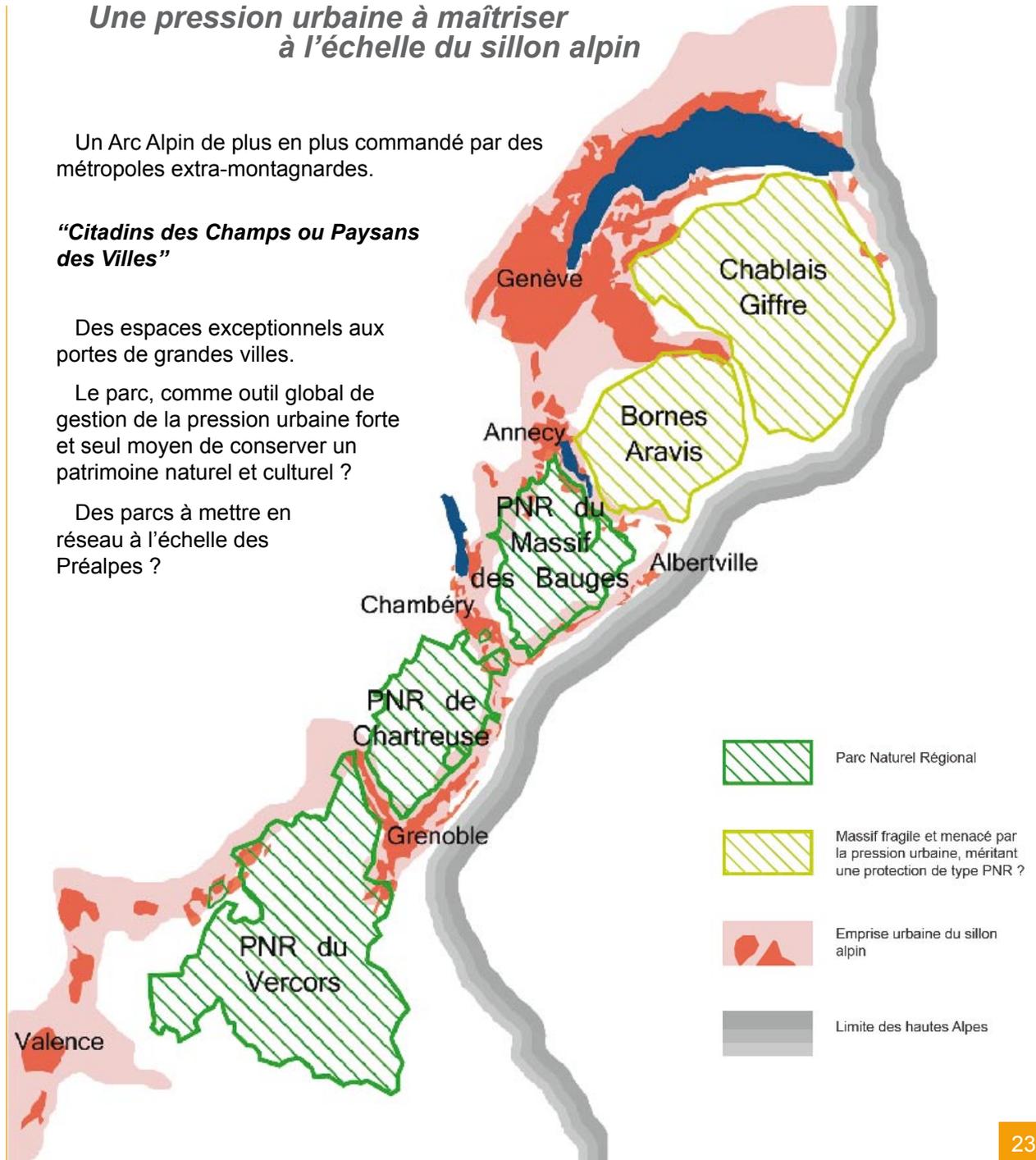
Un Arc Alpin de plus en plus commandé par des métropoles extra-montagnardes.

“Citadins des Champs ou Paysans des Villes”

Des espaces exceptionnels aux portes de grandes villes.

Le parc, comme outil global de gestion de la pression urbaine forte et seul moyen de conserver un patrimoine naturel et culturel ?

Des parcs à mettre en réseau à l'échelle des Préalpes ?



Enjeux et pressions fortes sur les territoires du sillon alpin

Espace moteur de l'ensemble des Alpes du nord, le Sillon Alpin désigne un **ruban de villes et de territoires** qui a connu en trente ans un essor spectaculaire.

Structurés par un ensemble unique de villes, ces 150 kilomètres de vallées se sont **enrichis chaque année de 10 000 à 15 000 habitants supplémentaires**.

Une progression démographique nettement supérieure à celle des autres régions européennes. C'est le résultat d'une dynamique globale où se mêlent **l'attraction des paysages, des villes et du tissu économique**. Mais la croissance économique s'est accompagnée d'une consommation de l'espace qui a engendré **la multiplication des zones périurbaines, le recul des terres agricoles, l'emprise croissante des infrastructures et la densification des flux**.

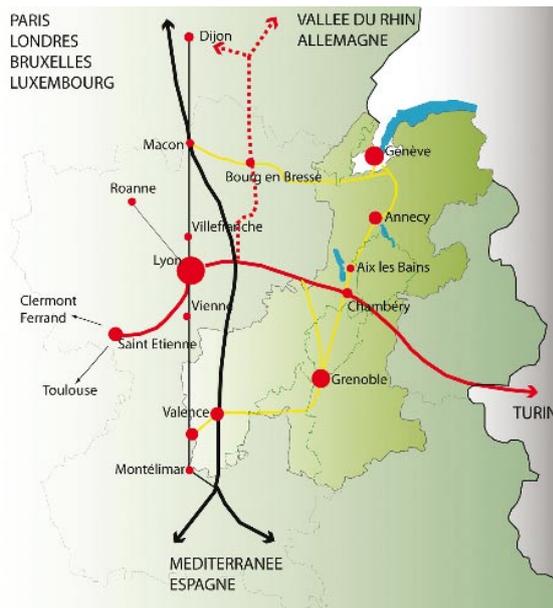
De Valence à Genève, sur l'ensemble de l'espace Sillon Alpin, plus de 650 000 déplacements sont recensés chaque jour.

Une offre de transport abondante par rapport aux infrastructures : 240 km d'autoroutes, 774 lignes d'autocar départementales, 600 trains TER ou grandes lignes et 9 réseaux de transport urbain.

1h30 entre Grenoble et Genève en voiture

2h50 pour faire Grenoble Genève en train, soit presque le double du temps de parcours en voiture.

Grenoble-Chambéry, plus de 100 000 véhicules par jour.



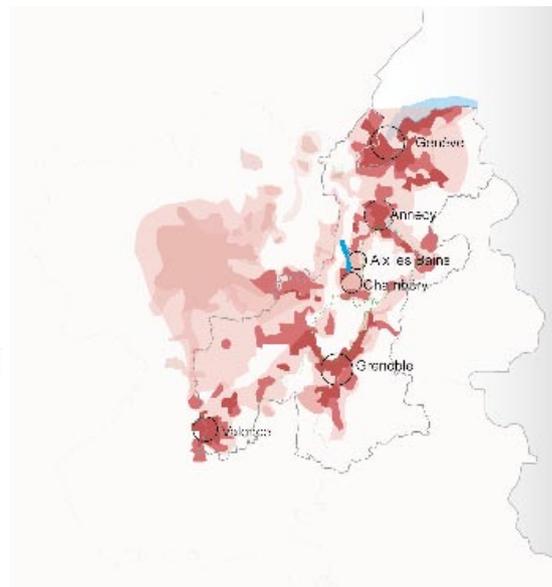
Un schéma commun pour l'ensemble
des Rhône Alpes

Projet de développement du réseau ferré

- Projet Transalpine Lyon-Turin
- TGV existant
- Lignes classiques accueillant également des rames TGV
- Aménagement de lignes existantes
- Projet TGV Vallée du Rhin Vallée du Rhône

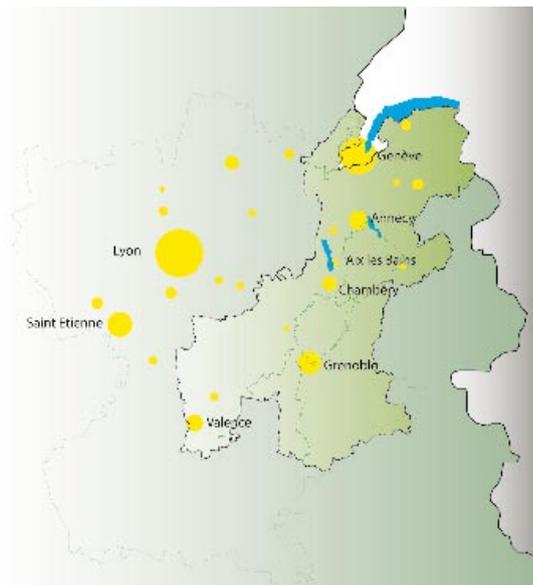
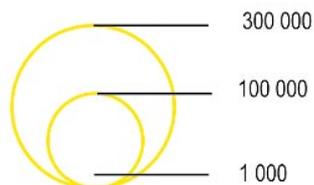
En vingt-six ans, la population du Sillon Alpin est passée de 1 278 800 à 1 619 900 habitants, ce qui représente une croissance moyenne de plus de 13 000 habitants par an.

Densité de population (habitants / km²)



Le Sillon Alpin qui regroupait 580 000 emplois en 1975 en compte aujourd'hui près de 800 000, soit un gain de 220 000 en vingt-six ans, ce qui représente une progression moyenne de 8 480 emplois par an.

Les grands bassins d'emplois
(nombres d'emplois par communes)



Un Caractère Massif



Le Massif des Bauges est un organisme complexe : des pentes abruptes, des vallées humides, des cols étroits et une population au caractère montagnard. Une particularité qui force les habitants à bouger pour satisfaire leurs besoins, les pousse vers la coopération et le partage pour survivre ou faciliter leur vie.

L'identité de ce territoire se construit sur cette capacité au partage.

Vivre ensemble malgré les distances physiques est une valeur à accepter comme nécessité pour l'avenir.

Des terres généreuses

Une abondance de pâturages de qualité.

Une diversité de grands crus dans le massif.

3000 ha de vignes dont 2000 ha en AOC.



Des milieux naturels variés pour une biodiversité et une économie forte

60% du territoire est couvert de forêts.

60000 m3 de résineux et feuillus récoltés par an dont 90% du bois valorisés en dehors du massif.

La faune : 500 espèces répertoriées.

La flore : 1300 espèces répertoriées.



L'eau nourrit la terre et les hommes

L'eau, un attrait qui sert l'économie du massif.

Loisirs, activités, tourisme...

Réserve d'eau pour le massif lui-même et les grands lacs alentours.

Qualité des eaux exceptionnelle.



Un patrimoine riche, force du massif

Des terroirs de qualité préservés.

Sept appellations d'origine contrôlée.

Des éléments architecturaux qui caractérisent le patrimoine bauju.

Une notion de partage encore fortement visible dans la lecture du patrimoine.



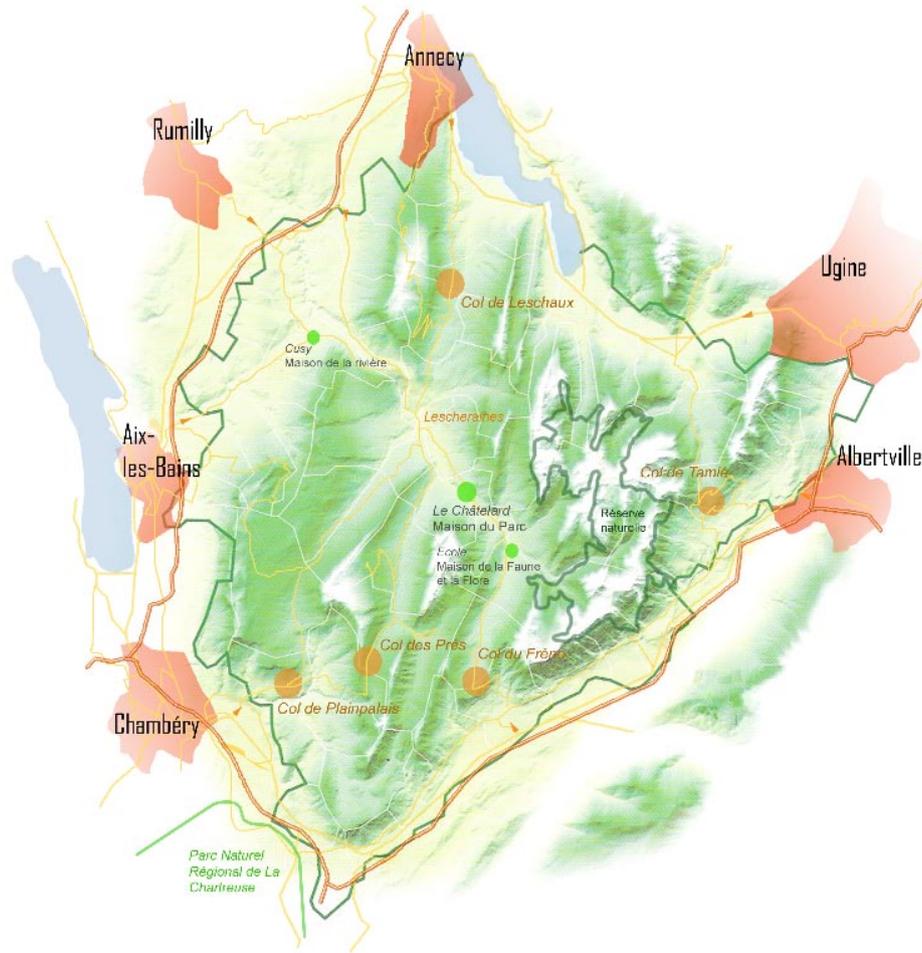
Ville nature ?

Reconsidérer l'identité d'un massif aux portes de villes dynamiques

Un Parc naturel régional concerne un territoire à vocation rurale dominante. Il est créé à l'initiative de la Région, avec le soutien des Communes, des Villes proches, des Départements et du Ministère de l'Environnement.

Le PNR est un syndicat mixte qui s'appuie sur une équipe interprofessionnelle et un système de commissions. Il s'organise autour d'un projet visant à assurer durablement la protection et le développement harmonieux de son territoire. Ce projet repose sur l'engagement volontaire de l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Départements, Communes) à appliquer les orientations de la Charte du parc qui est le document fondateur qui formalise ce projet.

Le label Parc est accordé pour une période de 10 ans renouvelable.



Un PARC à double titre

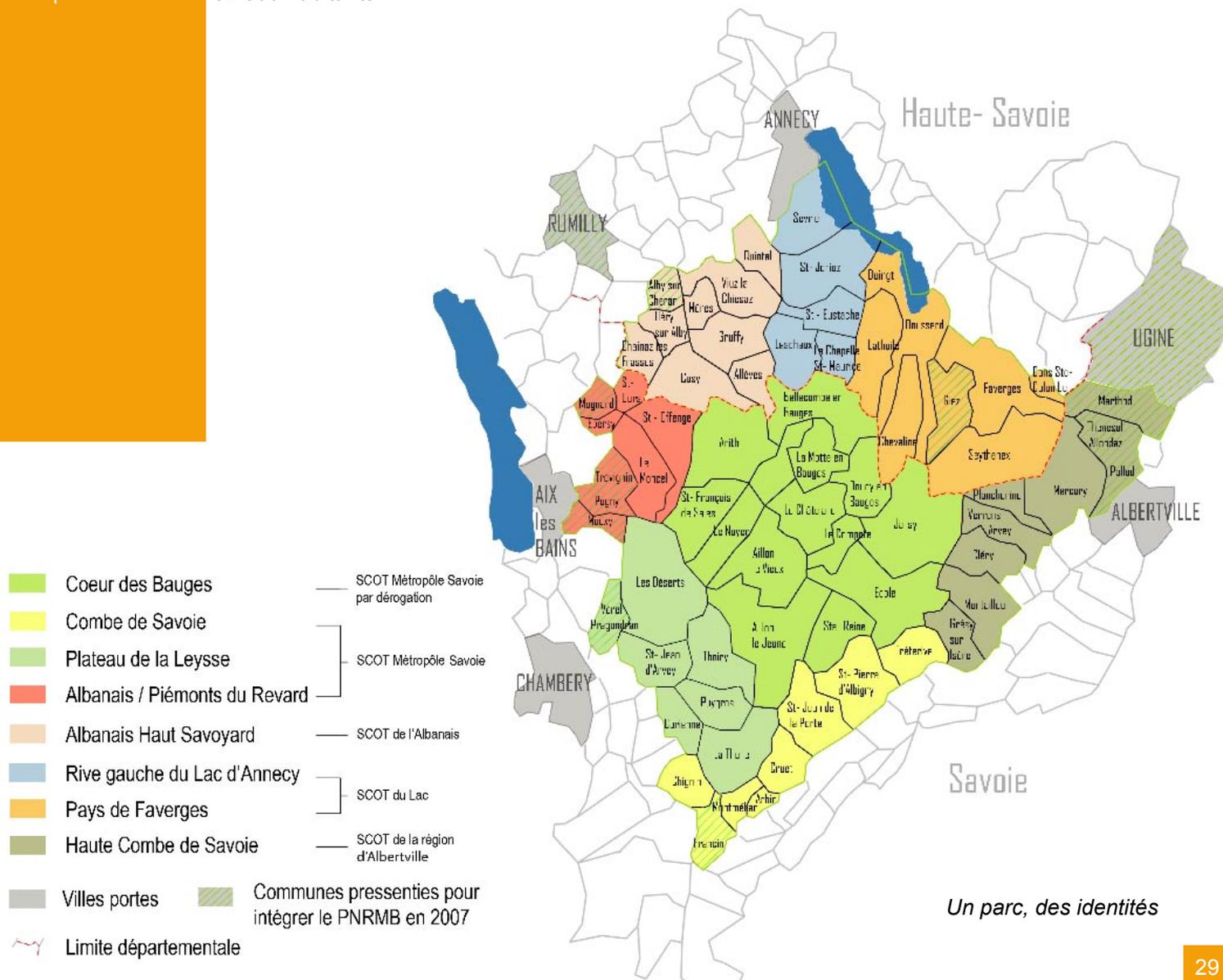
Un territoire rural préservé : un Parc Naturel Régional
Une géographie : un "Parc entre villes"

Enjeux du PNR :

- Confirmer une identité d'action et des valeurs communes au parc.
- Adopter une stratégie face à la pression foncière.
- Développer l'activité économique et accueillir des populations nouvelles tout en préservant la qualité des paysages et la richesse du patrimoine du massif.
- Affirmer et inventer une nouvelle identité à partir de la ruralité existante.

Carte d'identité

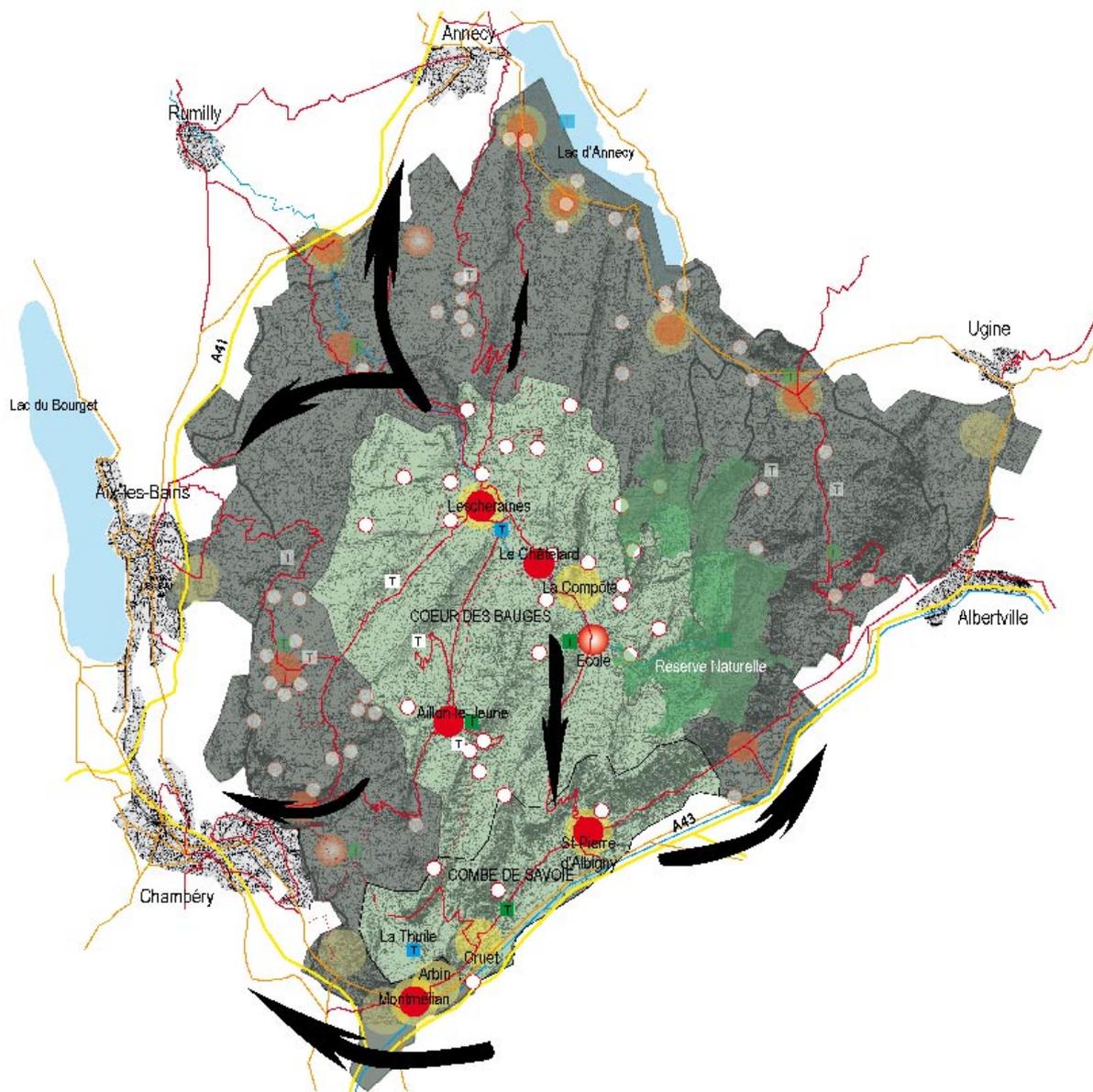
- Nom : Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
 Création : le 7 décembre 1995 par volonté première des communes du coeur des Bauges
 Localisation : Savoie et Haute-Savoie
 Superficie : 81 000 hectares
 Nbr de communes : 58 dont 38 en Savoie et 20 en Haute-Savoie, plus 4 villes portes (Aix-les-Bains, Albertville, Annecy, Chambéry). Treize communes et 2 villes portes sont pressenties pour rejoindre le PNR en 2007.
 Population totale : 52 500 habitants



Population et territoire en mouvement

Un système d'interrelations permanentes

Le massif est soumis à des déplacements permanents de population (domicile-travail) qui actent de sa mutation et de son ouverture de plus en plus forte sur ses piémonts et ses villes portes. Un développement équilibré et durable du territoire doit se faire en cherchant à minimiser les déplacements.



Les atouts de développement sont à chercher dans les ressources locales (filière bois, qualité et attractivité globale des paysages et des villages, agriculture et diversification dans un tourisme "doux", artisanat et activités de services...).

- **Comment diminuer les déplacements automobiles ?**
- **Fonder le développement économique sur les valeurs et les ressources locales ?**
- **Dynamiser les pôles existants et/ou développer de nouvelles activités ?**
- **Favoriser les complémentarités entre sites et territoires ? (tout ne doit pas être partout)**
- **Quel niveau de service pour quelle population dans les villages ?**
- **Comment anticiper les modes d'évolution du territoire : accompagner, orienter, contraindre... ?**

Des pôles d'activités à maintenir

-  Pôle de services de proximité
-  Pôle de services de proximité en émergence
-  Equipements, loisirs
-  Pôle d'emplois

Dépendance vis-à-vis des villes-portes

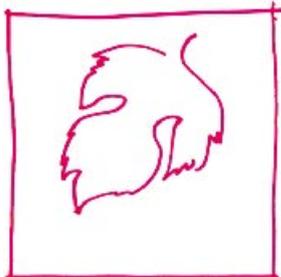
 Flux domicile-travail

Pôles touristiques de référence

-  Tourisme Nature
-  Tourisme de l'eau
-  Tourisme Hivernal

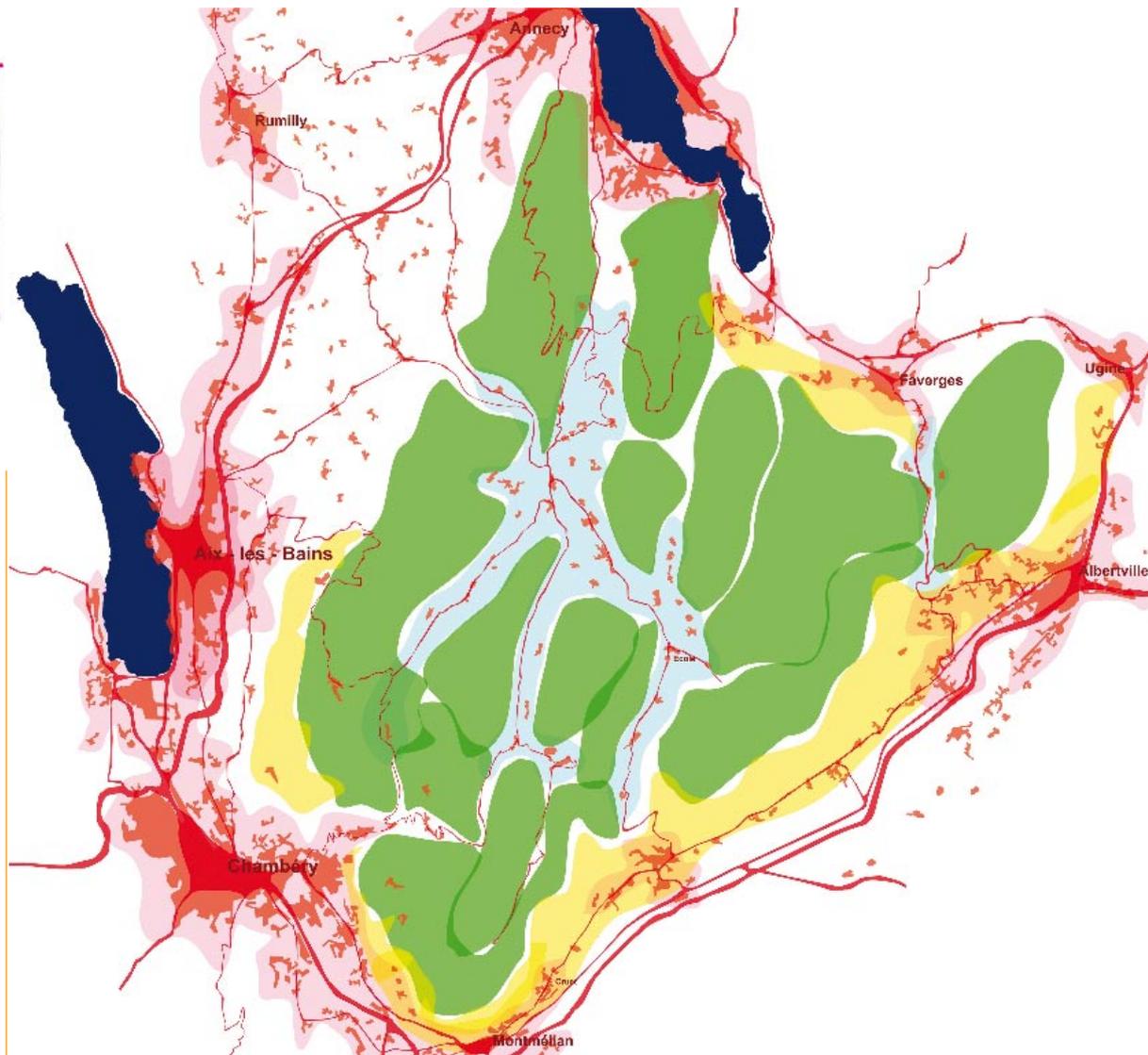
Portrait Urbain/Rural

du Massif des Bauges



Les Bauges : un territoire lisible, riche, enserré par des pressions urbaines fortes.

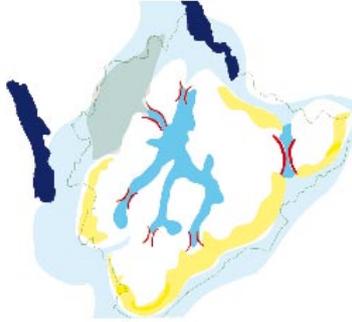
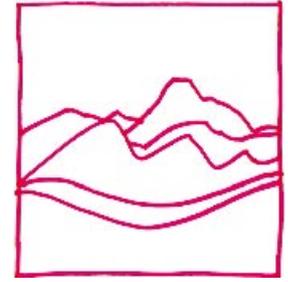
Un territoire rural aux pratiques urbaines?





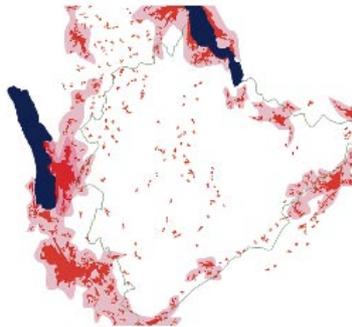
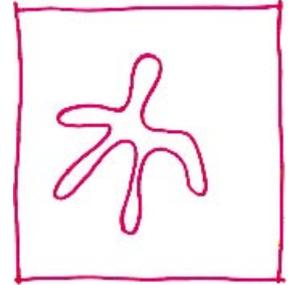
Un relief identitaire : "un site forteresse".

Les Bauges sont un massif des pré-alpes à dominante calcaire, clairement identifiable par ses reliefs marqués qui isolent des hautes vallées intérieures (le "cœur") des combes et plateaux qui le cernent (Albanais, combe de Savoie, lac d'Annecy...). Les piémonts sont des espaces d'articulation de grande qualité paysagère et environnementale, mais de plus en plus entraînés dans la logique urbaine du sillon alpin.



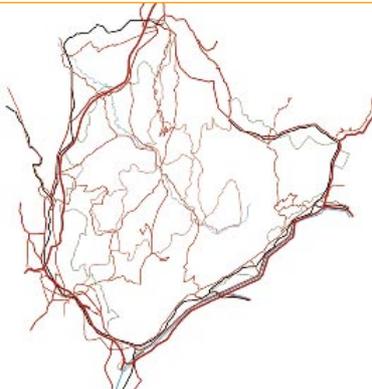
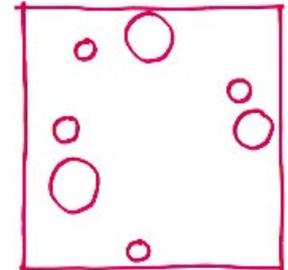
Les cols : des portes ouvertes vers d'autres paysages.

Le cœur du Massif n'est accessible qu'au travers de 5 cols principaux et de la vallée encaissée du Chéran. Ils articulent le cœur préservé du massif avec ses piémonts et les villes portes. L'amélioration continue des routes et passages tend à entraîner le cœur du massif dans une logique de développement résidentiel liée aux pressions des principaux centres de vie et d'emploi des villes proches.



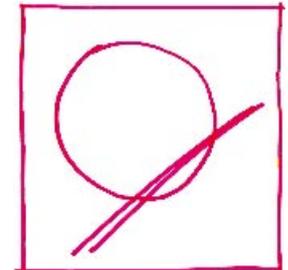
4 villes portes : une urbanisation dense autour du Massif.

Plus de 400 000 habitants résident dans une sorte de "ville linéaire" autour du massif. La croissance largement supérieure à la moyenne nationale (et même Rhône-alpine) crée une tension sur le marché de l'immobilier et sur la pression foncière qui impose de reconsidérer les modes de développement et/ou de protection des Bauges.



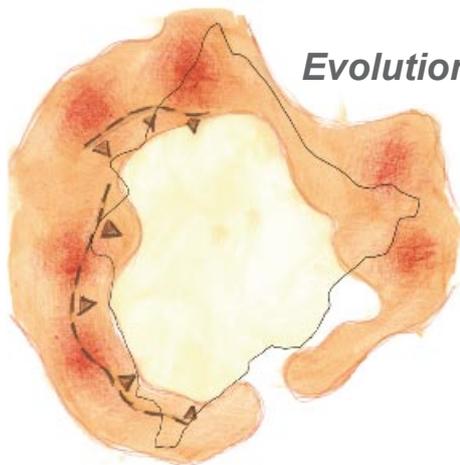
Un réseau local en connexion directe avec le niveau régional et international.

Des axes importants de circulation (autoroutes, TGV...) relient le massif aux grandes métropoles régionales et placent les Bauges dans la grande dynamique de développement économique et démographique du sillon Alpin. Le réseau local amélioré sans arrêt s'infiltré jusqu'au cœur du territoire.



Evolution des problématiques sur le territoire

Si la charte du PNR qui s'achève avait posé comme enjeu principal de mieux faire connaître le massif, ses paysages, ses produits et de mettre en place les modes de gestion les mieux adaptés au respect de l'environnement, la nouvelle charte (opérationnelle dès 2007) a posé comme enjeu principal la question de la maîtrise de l'urbanisation et de la gestion économe du territoire et de son espace.



La pression foncière est croissante aux alentours du massif. Celle-ci impose d'étaler dans le temps l'afflux de nouvelles populations de façon à permettre une meilleure "digestion" par le territoire (adaptation du niveau de service, articulation avec les villages existants, réflexion sur les meilleurs modes de développement urbain...)

Se donner du temps : un véritable outil de gestion du développement ?



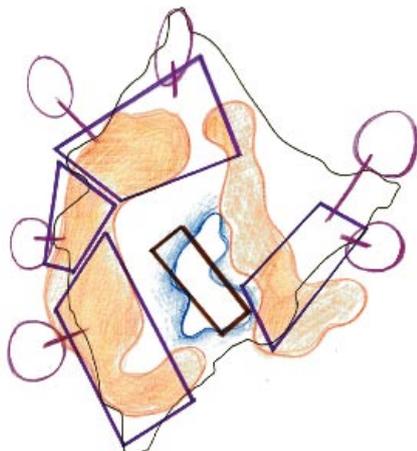
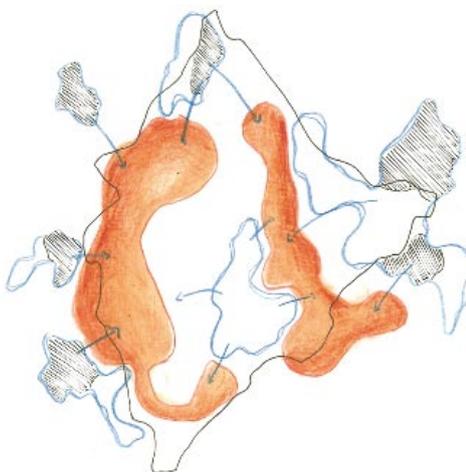
Les villes portes ont tendance à s'étendre sur les piémonts et même dans le cœur du massif. L'opposition entre des situations urbaines fortes de mixité de fonctions (activités, habitats, services) et des situations "résidentielles" strictes, difficiles à gérer, menace.

De nouvelles solidarités entre ville et territoire à engager ?



Les villes périphériques profitent du territoire du massif à proximité, et en font peu à peu un facteur de développement. Le massif des Bauges doit veiller à ne pas devenir un parc urbain morcelé.

Les Bauges : une négociation urbain/rural à expérimenter ?



L'activité agricole reste déterminante dans l'économie du massif grâce au dynamisme de la profession, aux AOC et à la diversification engagée. Malgré cela, le nombre d'exploitations baisse et pose inévitablement la question de la gestion du "capital" paysage du massif, menacé également par des modes d'urbanisation très consommateurs d'espaces.

Le paysage : un enjeu collectif qui impose une gestion concertée et équilibrée de l'espace ?



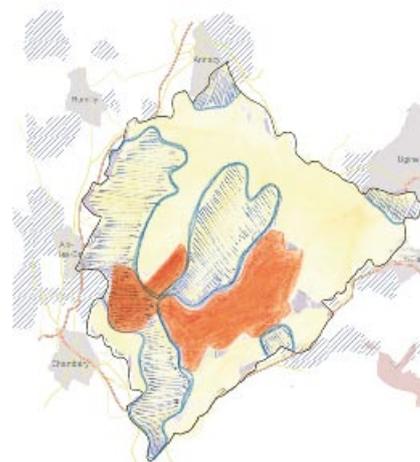
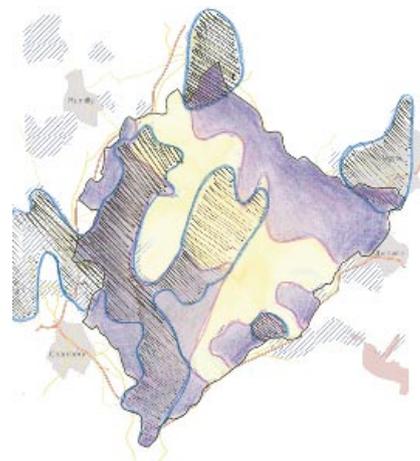
Au cours des vingt dernières années le massif des Bauges a connu une hausse de sa population et une baisse des activités. La résidentialisation qui a déjà touché les piémonts, menace à terme la totalité du territoire bauju.

Habiter ou résider ? Un enjeu de vie locale et de mode de développement.



Le développement touristique est à la fois une chance (image, attractivité, économie...) mais peut également être une contrainte (résidences secondaires, augmentation des prix de l'immobilier, population active en baisse...).

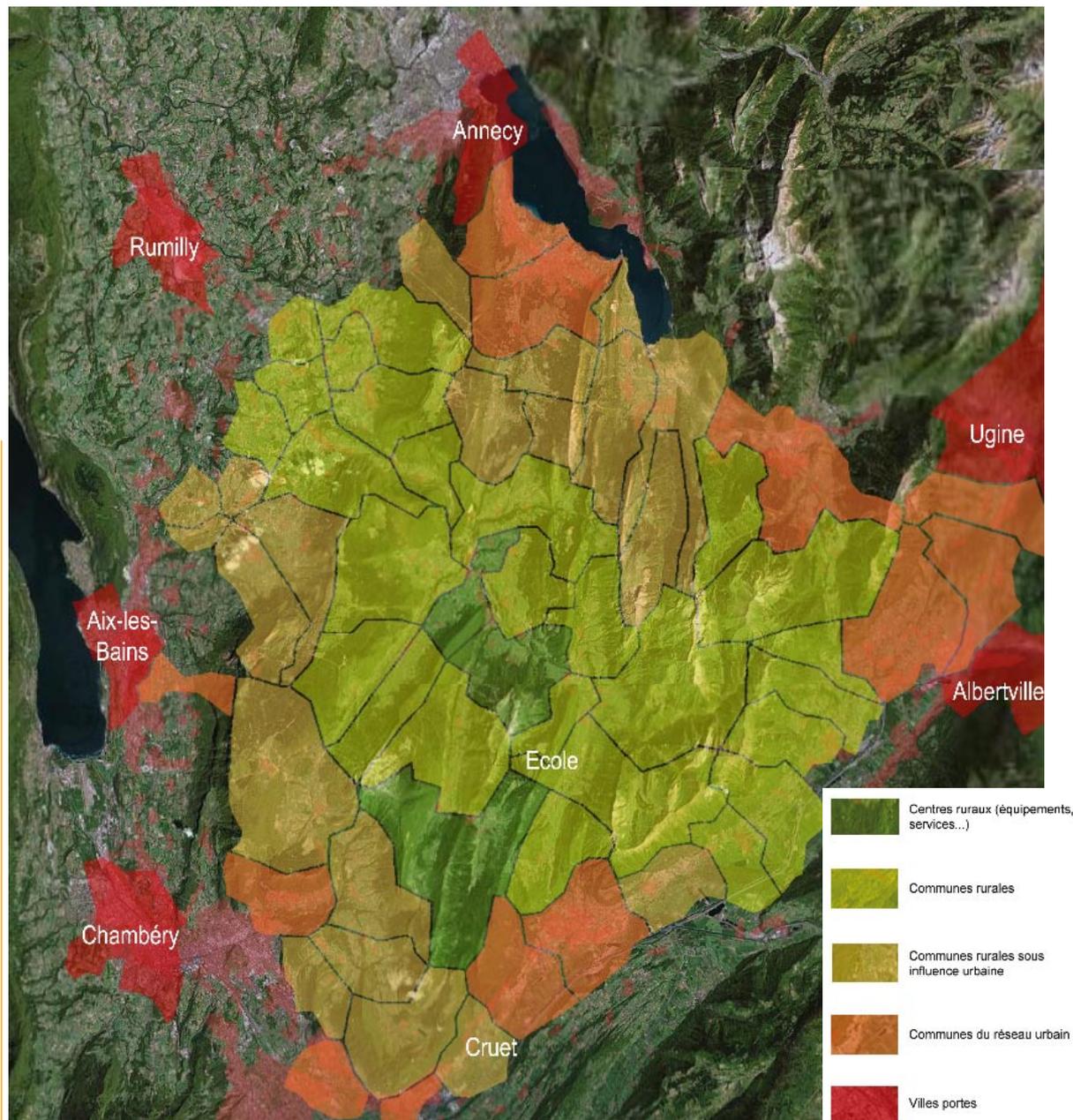
Un massif qui doit échapper à la dérive d'un tourisme industriel en préservant sa vocation multiple ?



Réinvestir dans des valeurs locales

Vers une "AOC" patrimoniale et urbaine

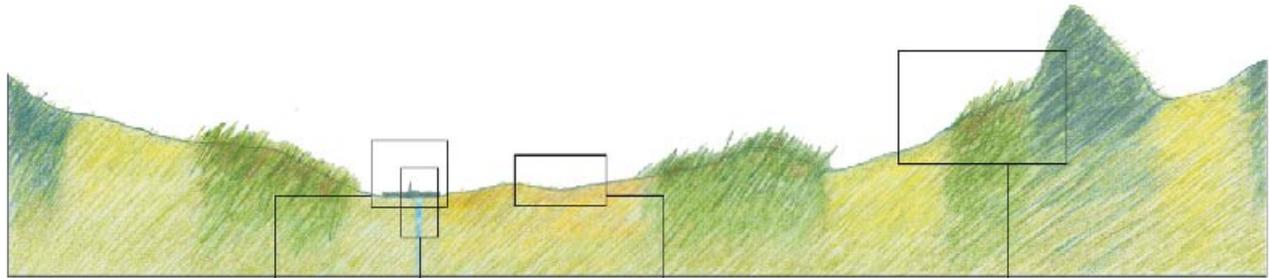
Si les Baujus ne doivent pas ignorer la fragilité des milieux naturels et des structures urbaines traditionnelles qu'ils exploitent, les nouveaux habitants doivent être conscients que leur espace de loisir est un espace de travail.



L'agriculture conditionne le bâti, le paysage, l'identité.

Un équilibre complexe et délicat à conserver

Coeur des Bauges : un terroir sensible et affirmé



Coupe de principe sur une vallée du cœur des Bauges



Un patrimoine bâti diffus (fermes, granettes, lavoirs...).



Les cours d'eau : des éléments attractifs mais fragiles.



Des prairies et des vergers qui témoignent d'une activité culturelle et économique passée.



Alpages et forêts aident au développement de l'agriculture et à la préservation de la biodiversité.

Les Piémonts : un cadre de vie accessible et convoité

Des vignobles renommés, des forêts à fort potentiel économique.



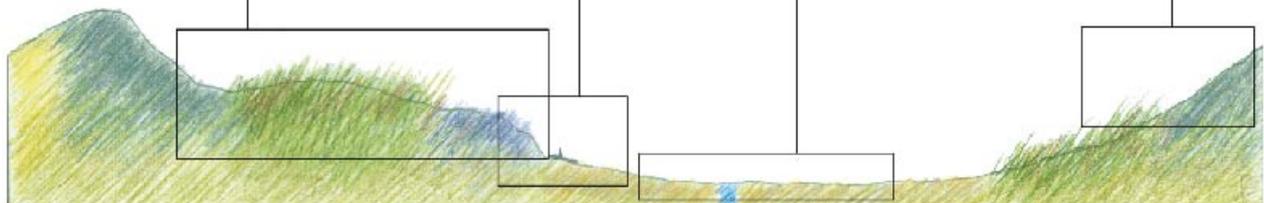
Une architecture de caractère soumise à la pression foncière régionale.



La Combe de Savoie, lieu de culture et d'échange.



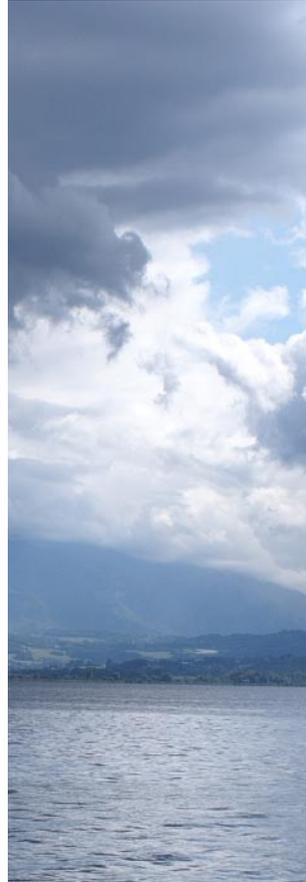
Des écosystèmes et des paysages de qualité.



Coupe de principe sur les piémonts et la combe de Savoie

SUR LE TERRAIN





Un territoire au fil du temps

La Vie de l'Atelier

Semaine de terrain du 6 au 11 mars

TERRAIN 1	LUNDI 6 MARS	MARDI 7 MARS	MERCREDI 8 MARS	JEUDI 9 MARS	VENDREDI 10 MARS	SAMEDI 11 MARS
8H30/10H30	Nancy/Le Châtelard	Visite et relevé commune de CRUET	CURIENNE (plateau de la Leyse) <u>SCOT Chambéry-Métropole</u> - rencontre maire de Curienne et maire adjoint urbanisme (prés. Comm amgt du parc)	Visite commune d'ECOLE-EN-BAUGES	Commune de HERY/ALBY - accueil par le maire + archi (B. Tour)	Randonnée raquettes crête + alpage du marlet
10H30/12H30				Rencontre maire + adj - projets attentes	Etude d'urbanisation de la zone AU	
14H00/16H00	Accueil PNRMB, <u>présentation Parc - Charte, politique urba et paysage</u>		<u>Plan de gestion de l'Espace</u> (PUYSGROS ou LA THUILE) - O. Claude (dir adj PNRMB, Ph. MESTELAN, Natura 2000 PNRMB et agriculteur)	par groupe d'étudiants	Maison du Parc - bilan semaine terrain et orientations phase 1 - débat avec Simon Paillet, architecte au PNRMB	Retour NANCY
16H00/18H00	Visite maison du Parc service SIG - problématique communes/projets			Relevés complémentaires communes et sites de travail	Montée au refuge du Creux de Lachat	
Soirée	Installation gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Gîte Jarsy	Soirée + nuit refuge	



Le village de Jarsy vu depuis le balcon du gîte.

Lundi 6 mars :

Départ de Nancy à 7h du matin ; après 6h de route nous arrivons à la maison du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges au Châtelard. Après le petit café qui nous a été offert, Edouard Mari (directeur du PNRMB) et Guy Burlereau (Adjoint à l'urbanisme de Curienne et président de la Commission Aménagement du Territoire du PNRMB) inaugurent la série d'entretiens de la semaine : présentation du parc naturel, de ses objectifs, du renouvellement de sa charte... Après un détour par la fruitière de Lescheraines, nous arrivons au gîte de l'Albatros à Jarsy pour manger, éventuellement dormir, mais aussi avoir le premier cours de communication par Valérie Charollais. Après avoir appris les secrets de la communication et de ses "feed-back", nous faisons un repas à base de pâtes puis direction les sacs de couchage pour se lever le lendemain vers 7h.



Edouard Mari - Directeur du PNRMB

"Le PNRMB n'a pas de pouvoir mais le devoir de convaincre"

Guy Burlereau - Président de la commission aménagement du territoire du PNRMB et adjoint à l'urbanisme de Curienne

"Le PNRMB est un outil au service des élus qui leur sert à maintenir le capital paysager et la qualité du bâti."

Mardi 7 mars :

Pour rejoindre Cruet, il nous faut environ une heure de route mais il nous faut aussi passer par le col du Frêne. Arrivés sur place, nous sommes reçus par Messieurs Raimond, Tiollier et Pilard, respectivement maire, adjoint à l'urbanisme et premier adjoint de la commune. Après une présentation du village, nous partons tous nous promener et découvrir l'architecture, les paysages et l'organisation urbaine des lieux. Après un rapide pique-nique, un groupe décide de partir au hameau de La Baraterie puis au col de Marocaz. L'autre groupe repart dans le village pour faire des relevés et autres croquis. On se retrouve tous vers 17h pour aller visiter les caves du domaine de l'Idylle, propriété de M. Tiollier et ensuite avoir une petite dégustation des différents crus de Cruet. Après avoir fait marcher le commerce local, nous retournons au refuge pour une soirée tranquille.



Marcel Raimond - Maire de Cruet

"Nous avons la volonté d'intégrer de la mixité dans les nouveaux logements qui seront construits, mais sans copier le vieux village, simplement en réinterprétant ses qualités."

Etienne Pilard - Premier adjoint à la Mairie de Cruet

"Les nouveaux habitants, quittant la ville, doivent comprendre tout ce qui caractérise la ruralité : les exploitations agricoles, les vignes..."





François Tiollier - Adjoint à l'urbanisme de la Mairie de Cruet

“Les différents hameaux de Cruet sont reliés entre eux par de nombreux chemins ruraux qui servent aujourd'hui à la promenade mais qui, à l'origine, servaient aux agriculteurs. Il n'y a plus que deux agriculteurs de nos jours, et l'entretien de ces chemins est difficile.”

Mercredi 8 mars :

Journée passée entièrement à Curienne avec le matin une présentation du village, des projets réalisés ou en cours, de la population et autres. Reçus par Michel Bernard (Maire de Curienne, Président de la Commission Nature du PNRMB) et Stéphane Caviglia (Urbaniste à Chambéry-Métropole), nous avons pu nous confronter à la difficulté et aux risques à prendre par un élu afin de développer sa commune, ceci tout en gérant la pression urbaine de la ville de Chambéry.



Michel Bernard - Maire de Curienne

“Avant les gens créaient et vivaient des activités, ils habitaient ; aujourd'hui, ils consomment sans s'investir, ils résident. L'intelligence est dans le partage.”

“Il faut gérer une densité acceptable, financièrement et socialement, mais surtout vis-à-vis du patrimoine et du paysage.”

Stéphane Caviglia - Urbaniste à Métropole Savoie

“Comment invente-t'on une nouvelle forme de société sur des territoires qui ne sont plus ruraux mais qui ne veulent pas accepter les schémas urbains connus ?”



Après un passage à l'auberge du village, nous rencontrons Philippe Mestelan (Chargé de l'application de Natura 2000 dans le PNRMB) et Stéphane Bourdon, agriculteur à La Thuile. Ainsi, nous avons pu appréhender le rapport entre l'homme, son urbanisation, et le paysage, son usage et son entretien. Au programme de la soirée, nouveau cours de communication avec Valérie pour finir sur une note plus terre-à-terre : une bonne tartiflette accompagnée de vin local.



Philippe Mestelan - Chargé d'étude au PNRMB - Gestion des milieux naturels / Natura 2000

“Il y a une inquiétude naissante pour le territoire périurbain, le nombre d'agriculteur diminuant, l'entretien du territoire naturel pose problème.”

Stéphane Bourdon - Eleveur caprin à La Thuile

“Les agriculteurs sont de vrais pratiquants du sol et de l'espace. L'agriculture produit et entretient le paysage.”



Jeudi 9 mars :

Journée assez pluvieuse au cours de laquelle nous avons visité le village d'Ecole. Nous avons aussi rencontré le maire, M. Carré, qui nous a exposé les problématiques auxquelles le village est confronté. Ainsi, nous avons pu discerner les enjeux d'un village rural afin de développer un centre multiservices ou encore un nouveau lotissement. Cette entrevue fut suivie d'un arrêt à la maison de la faune et de la flore où l'on a pu découvrir la biodiversité et le paysage du Massif des Bauges. A midi, une petite éclaircie nous a permis de manger sur le pouce en face des montagnes, puis nous sommes retournés au village pour faire des relevés et des croquis. Pour la soirée, en guise d'apéro, certains ont eu droit à un passage devant la caméra, puis nous avons eu un petit débat sur le lotissement et le centre scolaire en projet sur la commune d'Ecole. Très intéressante, cette discussion s'est finie autour d'un bon plat espagnol : une tortilla. Enfin, pour clore la dernière soirée au gîte, petite soirée entre étudiants pour finir le vin.



Bernard Carré - Maire d'Ecole

"Il est important de permettre, par la mixité des types de logement, à une personne âgée, de vivre dans un appartement en libérant une maison dans le village pour qu'une nouvelle famille s'installe."

Vendredi 10 mars :

Pour finir la semaine, nous sommes allés à Héry-sur-Alby pour y rencontrer le maire, M. Dubois, son adjoint à l'urbanisme M. Chevalier, et enfin M. Tour, architecte-urbaniste à Chambéry. Voulant contrôler la pression urbaine de Rumilly, Annecy et Aix-les-Bains, la commune a mis en place un PLU dont la pièce maîtresse est la création d'un lotissement dans le centre du village. Après une pause gastronomique à l'auberge du village, nous nous sommes dirigés vers le gîte de Jarsy puis vers la demeure baujue de Marc Verdier pour y laisser nos affaires jusqu'au lendemain. Enfin, après quelques problèmes pour arriver jusqu'au parking, nous voici partis avec les raquettes pour une randonnée jusqu'au refuge du Creux de Lachat, où nous sommes reçus par Anne et ses compères. Pour notre dernière soirée baujue, la matouille, et le feu de cheminée aidant, la journée se termine relativement tard et calmement.



Jean-Louis Dubois - Maire de Héry-sur-Alby

"Il faut arrêter le mitage, sauver l'agriculture et continuer le développement du village en le réorganisant."



Jean-Louis Chevalier - Adjoint à l'urbanisme de Héry-sur-Alby

“On peut freiner l'urbanisation pour maintenir une agriculture forte, mais on ne peut pas garantir la pérennité de toutes les exploitations.”



Bernard Tour - Architecte-urbaniste

“On parle souvent de démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) et, bien qu'elle n'existe pas, il faudrait mettre en avant la Haute Qualité d'Usage!”

Samedi 11 mars :

Levés pas vraiment aux aurores, nous partons ensuite faire un tour en raquette sur les crêtes entourant le refuge. Ensuite, il est temps de se diriger vers les voitures pour repartir sur Nancy. Les douches qui nous attendaient à l'arrivée furent bienvenues pour clôturer cette semaine qu'étudiants et professeurs ont, semble-t-il, très appréciée.



Semaine de terrain du 15 au 20 mai

TERRAIN 2	LUNDI 15 MAI	MARDI 16 MAI	MERCREDI 17 MAI	JEUDI 18 MAI	VENDREDI 19 MAI	SAMEDI 20 MAI
8H30/10H30	Nancy - départ 10H00	Préparation de la présentation de la phase 1 en commission aménagement du territoire du PNRMB	ATELIER DE PROJET	Répétition présentation commission aménagement du territoire	MONTMÉLIAN - rencontre avec le maire	Randonnée
10H30/12H30		Valérie CHAROLLAIS - Consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire	Commune de CRUET	Visite libre des communes de Bauges	Ville durable... Energie solaire, opérations de développement urbain, etc...	
14H00/16H00	JARSY - arrivée 16H00	ATELIER de PROJET	Suite ATELIER (rencontre avec le cabinet d'études EPURE (Meylan - 38)	Rencontre M. GERODOLLE Métropolisation, sillon alpin, loi SRU et Massif des Bauges	Retour à JARSY - gîte	Retour NANCY
16H00/18H00 Soirée	"remise en route" - analyses et orientations sur les communes de projet Gîte Jarsy	Commune d'ECOLE-EN-BAUGES Gîte Jarsy	PNRMB - Signature officielle de la convention ENSA Nancy-PNRMB Gîte Jarsy	17H00 - Commission amgt du territoire - PNRMB Gîte Jarsy	Le Ciméteret Soirée "four à pain"	



Jarsy

Lundi 15 Mai :

Après des vacances et une semaine de voyage en Andalousie, nous voilà repartis pour une semaine dans les Bauges avec pour objectifs de montrer aux élus qui nous avaient reçus lors de la première semaine l'avancement de nos travaux, mais aussi commencer le projet proprement dit. Nous sommes arrivés sur place en fin d'après-midi, avec un arrêt spécial à une fruitière. Ensuite, nous avons repris nos quartiers au gîte de Jarsy avec essai de la balançoire pour certains avant de travailler sur les enjeux et objectifs des différents entretiens organisés pendant la semaine.



Simon Paillet - Architecte-urbaniste au PNRMB

“Le parc naturel régional doit être un territoire d’expérimentation et d’innovation.”

“Le parc doit s’inscrire dans une logique de développement durable et avoir une vision à long terme en matière d’aménagement du territoire et de l’urbanisme.”

Mardi 16 Mai :

Au programme de la journée, matinée avec Valérie Charollais pour remettre à plat les objectifs et enjeux définis la veille, mais aussi pour préparer la présentation de jeudi soir au PNRMB. L'après-midi, nous avons travaillé sur le terrain, à Ecole, pour mettre en route le projet. L'objectif de celui-ci est de créer une extension du village qui sera en accord avec le bâti existant tout en étant moderne. La place du village est, nous semble-t-il, un élément important à recomposer. En fin d'après-midi, nous avons rendez-vous à la Maison du Parc pour signer une convention de partenariat entre le PNRMB et l'ENSAN. Denis Grandjean, directeur de l'ENSAN, avait fait le déplacement. Cette convention reconnaît ainsi, surtout au niveau de l'école, l'importance croissante que l'aménagement du territoire prend dans la formation d'un architecte.



Valérie Charollais - Consultante en communication appliquée à l’aménagement du territoire

“Il faut savoir utiliser la richesse d’un territoire et l’alimenter lors des projets de développement.”

Mercredi 17 Mai :

Nous avons passé la journée à Cruet où l'on a pu aussi commencer le projet sur le site. Le matin, tout le monde s'est dispatché dans le village afin de faire des relevés, mais aussi pour commencer à imaginer ce que l'on pouvait créer sur le secteur des Prays tout en prenant en compte les alentours. Le midi, rendez-vous à la mairie pour manger. Le repas se finira pour certains en bataille d'eau, le beau temps et la chaleur aidant... L'après-midi, on débute vraiment les esquisses. L'objectif du projet est de recréer un centre autour de l'église, de la salle polyvalente, de la poste et de l'école tout en renforçant les relations de ce nouveau centre avec les hameaux qui constituent le village.

La soirée fut studieuse car nous devons préparer la présentation que nous allons faire en commission aménagement à la Maison du Parc.

Judi 18 Mai :

S'étant couchés assez tard, la matinée fut assez calme et fut consacrée à une répétition de la présentation avec Marc Verdier et Vincent Bradel. Le midi, pour se détendre avant la commission, une bonne partie du groupe est partie à pied dans un hameau voisin, situé sur la commune de Cléry à côté de Jarsy, pour pique-niquer. Ensuite, le temps de retourner au gîte en évitant les ondées et nous repartions au Châtelard pour la commission aménagement.

Pour la présentation, le groupe avait désigné Nicolas et Annabelle pour présenter l'exposition, puis ce fut au tour de Barbora, Claire et Tiffanie de présenter notre analyse des communes de Cruet et Ecole. Nous n'avons pas eu beaucoup de commentaires sur notre travail mais un débat s'est engagé entre les membres de la commission qui étaient présents, les élus des deux communes de projet, mais aussi les enseignants qui nous encadraient. Le débat s'est clos par une demande de la part du Maire d'Ecole au Maire de Cruet pour qu'il vienne visiter sa commune et qu'ils puissent discuter de problématiques telles que l'aménagement du territoire. Toute cette démarche et ses retombées étaient loin d'être vaines pour Marc Verdier, Vincent Bradel et Valérie Charollais. Après un rapide débriefing, la soirée sera détendue avec tournoi de ping-pong ou encore dessert cuit au feu de bois.

Vendredi 19 Mai :

Pour finir la semaine, nous avons rencontré le maire de Montmélian, M. Roger Rinchet qui nous a parlé de sa politique de développement du territoire et des moyens qu'il met en œuvre pour y arriver. S'en suit un petit tour dans le vieux centre, puis, nous partons tous au Lac du Bourget accompagnés de Simon Paillet, qui a une nouvelle fois organisé notre venue dans les Bauges. L'après-midi se passe doucement pendant que certains nettoient le gîte et d'autres se promènent dans les villages alentours. Nous nous retrouvons tous le soir au Cimeteret pour une agréable soirée four à pain avec Marc Verdier et ses voisins, la famille Martin, la famille Paillet, la famille Charollais et bien d'autres encore...



Roger Rinchet - Maire de Montmélian

“Il serait souhaitable que les élus aient une vision de leurs projets urbains à 20 ou 30 ans, alors que les budgets et les mandats réduisent cette vision à quelques années.”

Samedi 20 Mai :

Au programme de la journée, nous devions aller faire une randonnée, mais le mauvais temps a eu raison de nous et, après un passage à la boulangerie et à la fruitière de Lescheraines, nous avons visité la Maison des Enfants à Izieu. Ce musée-mémorial a été créé sous la présidence de François Mitterrand pour rendre hommage aux 44 enfants juifs déportés en avril 1944 avec leurs éducateurs et pour ne pas oublier ce qui se passa durant cette guerre. Un mémorial à visiter ! Nous sommes ensuite repartis sur Nancy afin d'aborder à proprement parler le travail de projet. Certains d'entre nous reviendront sûrement pour présenter nos projets, cet été ou un peu plus tard, au PNRMB ainsi qu'aux élus des communes qui nous ont reçus.



Soirée four à pain au Cimeteret



Le four à pain du Cimeteret



Maison des enfants d'Izieu



Traitement contemporain de la façade d'entrée

Comprendre : Cruet et Ecole

Sur les piémonts, Cruet



Crédit photographique : SIG du PNRMB



Présentation générale

- Commune rurale de Savoie, située sur le piémont sud du massif des Bauges, en face de l'Isère.
- Climat chaud l'été et chutes de neige moyennes en hiver.
- Végétation de type méditerranéenne.
- Ban communal de 1006 ha, 250 ha de zones AOC (vins de Savoie).
- La commune est traversée par la D201 qui relie Montmélian à Albertville, puis par la D11 qui mène au col du Marocaz vers le coeur des Bauges, dans la vallée, la N6 et l'A43 mènent à la vallée de la Tarentaise et de la Maurienne.
- L'ancien village de Cruet était formé par 4 gros hameaux, composés de maisons fortes et châteaux liés aux exploitations viticoles.
- Urbanisme compact en hameaux denses afin de libérer le plus de place possible pour l'agriculture.

La population

- 1042 habitants au recensement de 2004, +26% depuis 1990 (823 habitants)
- Population jeune dans l'ensemble, la moitié des habitants ayant moins de 39 ans.
- Le SCOT de Métropole Savoie prévoit de 1200 à 1250 habitants en 2020.

L'aspect réglementaire

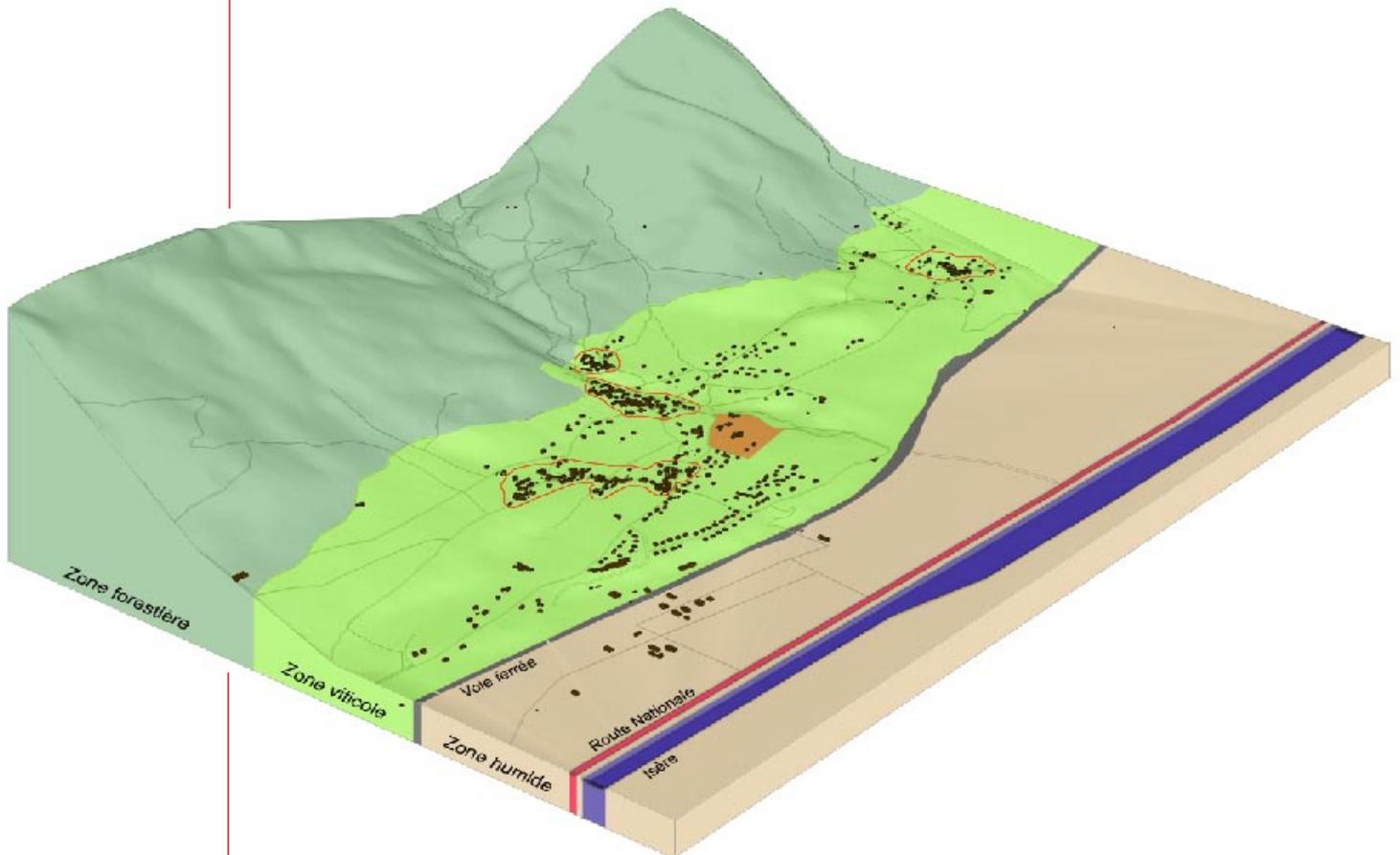
- La commune appartient au SCOT Métropole Savoie et à la communauté de communes de la Combe de Savoie (Cruet, St Jean de la Porte, St Pierre d'Albigny, Fréterive).
 - Adhère à la charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.
 - La commune a aujourd'hui des documents d'urbanisme basés sur un POS élaboré il y a plus de dix ans et approuvé en 1999.
 - La commune souhaite mettre à jour ces documents d'ici 2008 afin de passer en PLU, le POS actuellement en place n'étant pas adapté à l'identité rurale de Cruet.
- Le règlement du POS est contraignant et difficilement applicable.
- L'actuel zonage propose une réserve foncière jugée trop importante par les élus (8000 m²), le futur PLU va ainsi déclasser un grand nombre de terrains.
- La commune est soumise à un Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) en cours d'élaboration.

Les activités

- Forte activité viticole présente jusqu'au coeur du village. Pépinière viticole installée dans la vallée, près de l'Isère.
- Vignerons indépendants ou regroupés en cave coopérative.
- Les habitants travaillent principalement sur Montmélian et le bassin chambérien.
- Zone artisanale essentiellement orientée vers le BTP, accueille environ 10 entreprises stables.

La géographie et le paysage

- Altimétrie allant de 315 à 1500 mètres.



- Cruet s'installe sur la Combe de Savoie et est exposé plein sud. La pente et l'exposition favorisent la culture de la vigne. Le village entretient une relation forte avec son agriculture. Cruet est un vil-

lage composé de plusieurs hameaux, organisé autour des terres agricoles et fortement marqué par la présence d'un ruisseau torrentiel. En contrebas du village, la vallée de l'Isère est occupée par les principales infrastructures : train, route et autoroute.



- Des terres agricoles qui construisent le paysage de hameaux.



Le foncier



Les enjeux présentés ci-dessous ont été mis en valeur lors de notre analyse sur la commune de Cruet. Ils représentent des aspects importants du village et sont retranscrits dans les objectifs que nous avons définis. Ceux-ci serviront de base de travail à notre réflexion de projet.

Les enjeux

- **Un patrimoine bâti de qualité.**
- **La présence d'une économie d'espace, rempart à l'étalement urbain.**
- **Une silhouette bâtie avec des hameaux comme entités.**
- **Des vides de qualité majoritairement constitués d'espaces viticoles.**
- **Des séquences qui forment un parcours paysager.**

Les objectifs

- **S'inscrire en continuité de la forme urbaine.**
- **Encourager un développement économique lié au territoire.**
- **Affirmer un système d'interrelation à chaque échelle.**



Aquarelle de Cruet réalisée par un étudiant de l'atelier.



Vue des hameaux St Laurent et La Chapelle de Cruet.

Au coeur des Bauges, Ecole



Crédit photographique : SIG du PNRMB



Présentation générale

- Commune rurale de Savoie située au cœur des Bauges (“Bauges devant”)
- Le ban communal d’Ecole a une superficie de 2965 ha.
- Ecole est le village d’entrée dans la réserve naturelle, symbolisée par la maison de la faune et de la flore. C’est un lieu de rencontre et d’échange lors de diverses conférences régulièrement organisées.
- Ecole est une ville étape pour tous les randonneurs en route vers les hautes Bauges.

La population

- 260 habitants en 1999 (1200 habitants en 1028)
- D’ici 2025, la croissance dans le canton est prévue à 2%, à Ecole, il est prévu une population de 350 habitants d’ici 2010.
- La majorité de la population d’Ecole est constituée de personnes âgées et le solde naturel est négatif depuis les années 1980.

L’aspect réglementaire

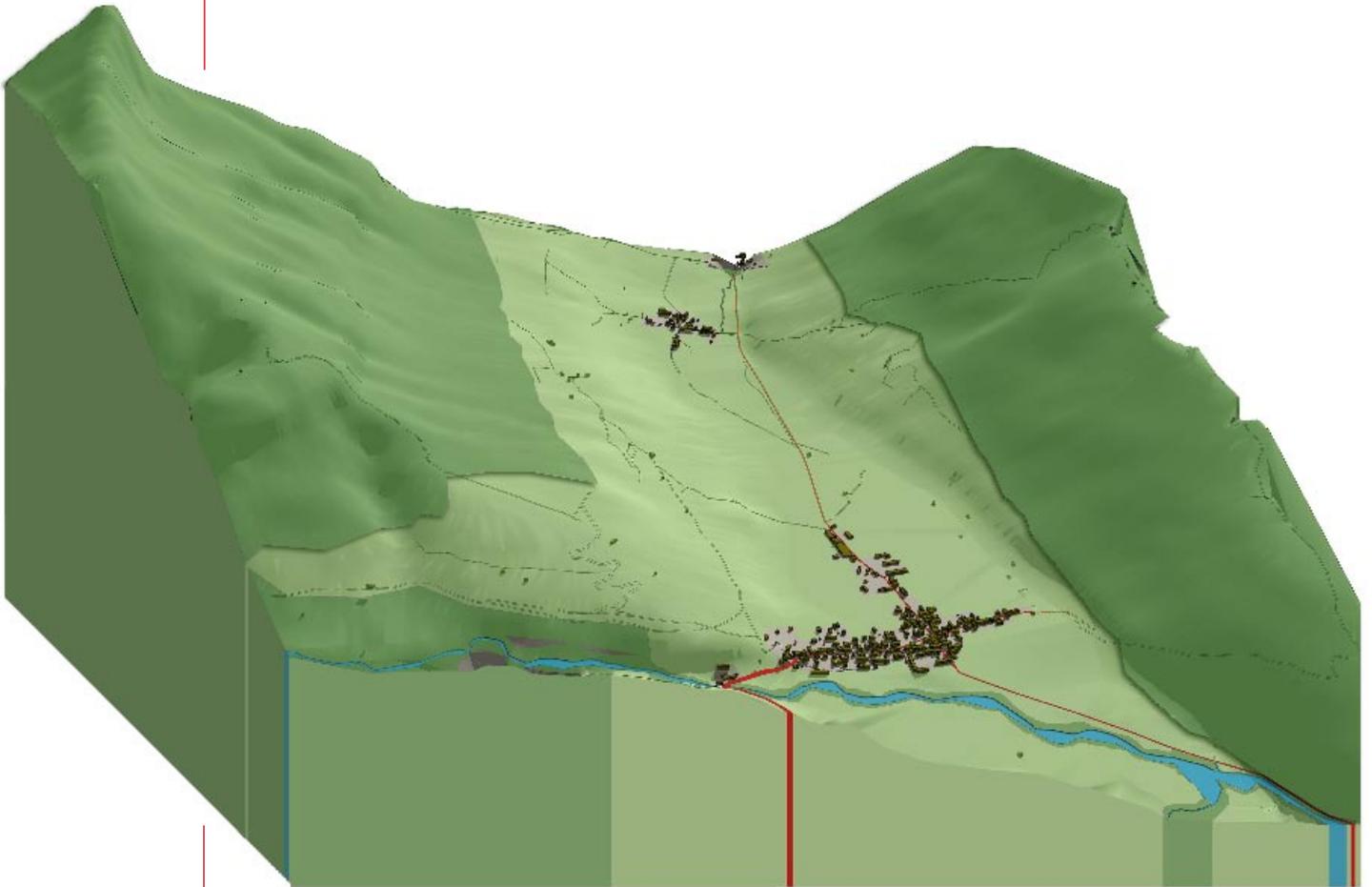
- Ecole n’est pas sous l’influence du SCOT Métropole Savoie mais sous celle d’un Schéma d’Aménagement et de Développement Durable spécifique aux communes du cœur des Bauges et géré par le parc (exception territoriale délivrée par le préfet).
- Adhère à la charte du Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.
- La commune dispose d’une carte communale.

Les activités

- 56 emplois existent à Ecole, dont la boulangerie (environ 30 emplois), la menuiserie et la scierie.
- 4 agriculteurs présents et actifs dans le village.

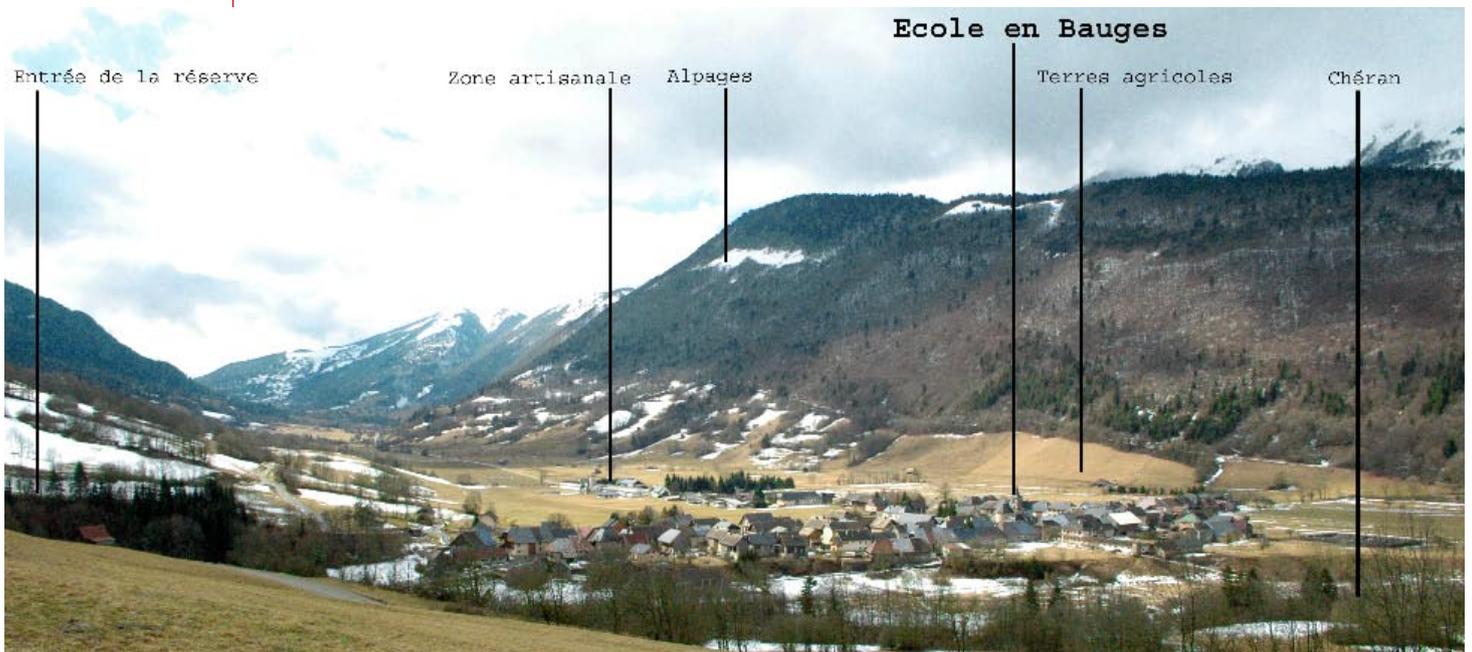
La géographie et le paysage

- Le village d'Ecole est situé à une altitude de 730 mètres.
- Ecole s'inscrit en fond de vallée, près du Chéran, sur un terrain quasiment plat et sur le versant est afin de profiter au maximum du soleil. Le village forme un bloc homogène autour des terres agricoles et vient fermer la vallée en présentant une façade générale unitaire.

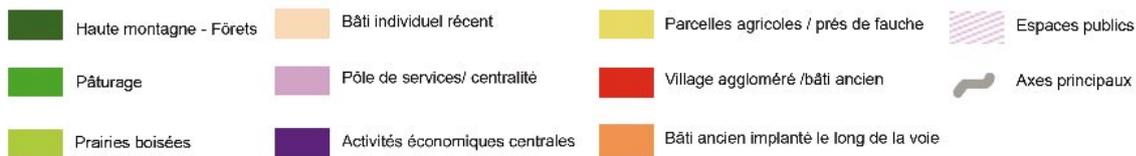
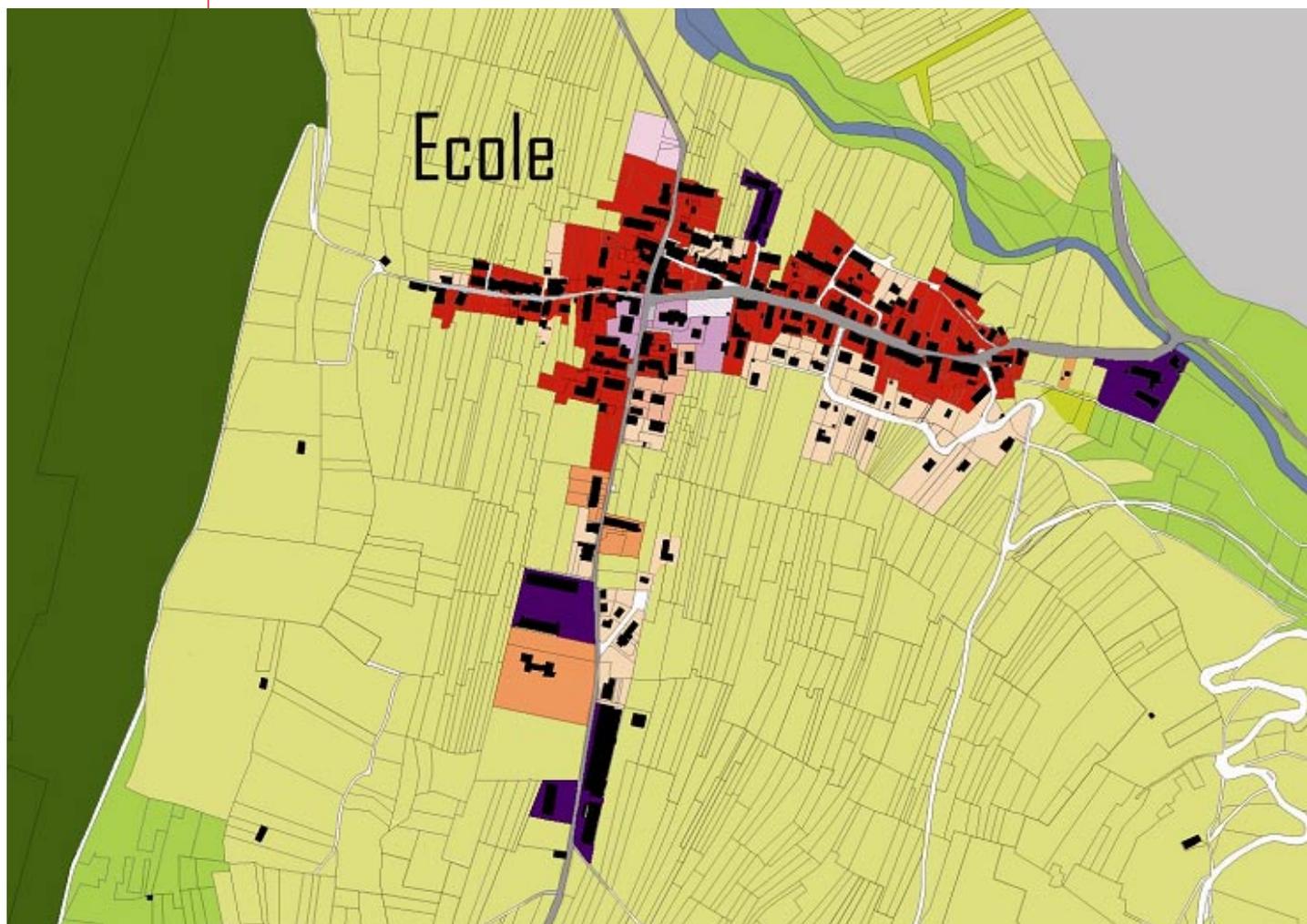




- Des vides primordiaux dans la composition du village et de ses espaces publics.



Le foncier



Les enjeux présentés ci-dessous ont été mis en valeur lors de notre analyse sur la commune d'Ecole. Ils représentent des aspects importants du village et sont retranscrits dans les objectifs que nous avons définis. Ceux-ci serviront de base de travail à notre réflexion de projet.

Les enjeux

- **Un centre de village qui organise la mairie, l'église et bientôt le multiple rural.**
- **Le grand paysage offert à tous les habitants.**
- **Des vides primordiaux dans la composition du village et de ses espaces publics.**
- **De la rue aux jardins, des espaces partagés.**

Les objectifs

- **Préserver les vues lointaines sur le grand paysage à partir de différents lieux de la commune.**
- **Exploiter le fort potentiel de reconstruction au cœur du village.**
- **Redécouvrir des lieux de sociabilité.**
- **Recomposer une place vivante.**



Aquarelle d'Ecole réalisée par un étudiant de l'atelier.



Photo d'Ecole vu depuis la route D60b qui monte à Jarsy.

Le patrimoine de Cruet et Ecole

La prise de connaissance des contextes géographiques, historiques, humains... des deux communes sur lesquelles nous allons réfléchir est une étape fondamentale du travail de projet.

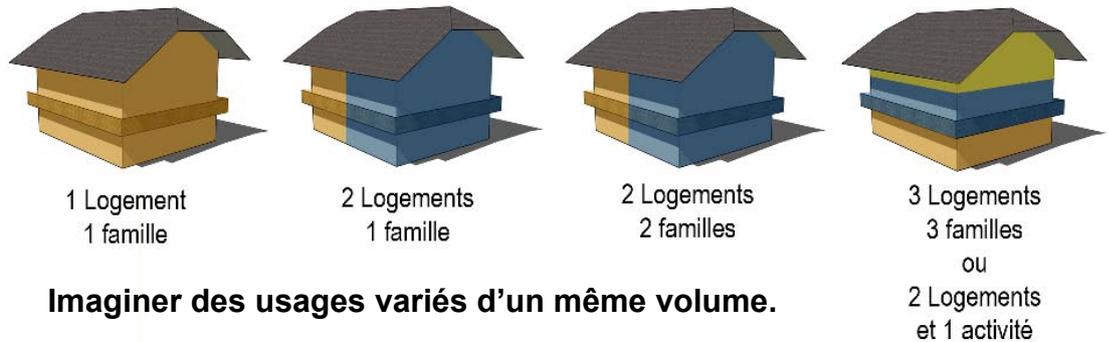
Rencontres et visites :

Cette étape s'est appuyée à la fois sur des rencontres et entretiens avec les élus (qui nous ont également accompagnés dans les visites de terrain), un travail de relevé et de parcours dans les villages (dessins, photos, croquis...) et une analyse des études et documents existants (POS, études en cours sur CRUET, ouvrages historiques...).

Le patrimoine ; un outil de projet :

L'analyse des formes urbaines ou architecturales issues de l'accumulation des interventions et constructions des générations passées représente un moyen à la fois très séduisant et très clair de la façon dont la géographie, les usages, les possibilités offertes par le territoire ont déterminé l'identité et la force des deux communes.

Retrouver le "sens" du patrimoine a constitué une partie importante de notre travail d'analyse. Il ne s'agit pas de chercher à reproduire... mais bien à être moderne, à s'inscrire dans les nouvelles conditions de notre temps (usages, matières, conditions de vie...) tout en étant "situé".

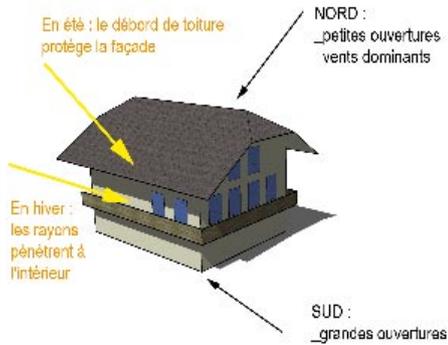


Imaginer des usages variés d'un même volume.

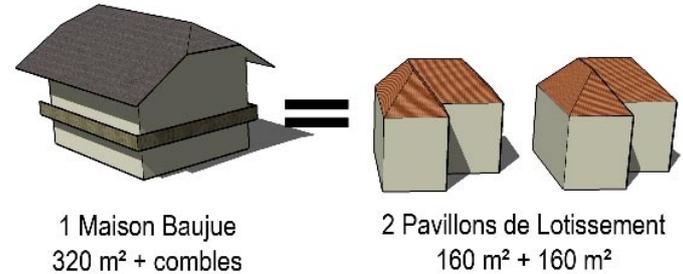
Patrimoine et développement durable, patrimoine et société :

La compréhension des "raisons" du patrimoine nous est apparue comme constituant une formidable boîte à outil de développement durable ! Exposition, protection, recherche des meilleures situations, organisation urbaine "solidaire" constituant des lieux de sociabilité, hiérarchie très forte des espaces publics, privés... autant d'observations faites aussi bien à ECOLE qu'à CRUET qui nous démontrent à quel point le regard et l'analyse sont importants dans l'élaboration de stratégies de projet.

Respecter l'intelligence de construction des anciens, quand simplicité rimait avec efficacité.



Nouvelle construction ou réhabilitation ?



Demain, comment habiter à Cruet et Ecole ?

Est-il préférable d'envisager le développement des villages dans une logique de construction pavillonnaire ou de réhabilitation d'anciennes maisons ou granges baujues ?

Il ne faut pas négliger la question des limites, de la haie ou du mur en pierre, qui règle les vues, le rapport à la rue et aux autres constructions.

Où sont passées l'intelligence de la forme et l'intelligence de l'implantation ?



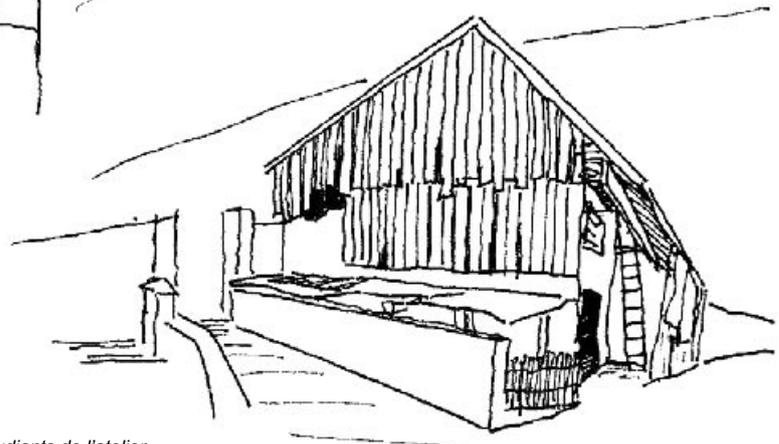
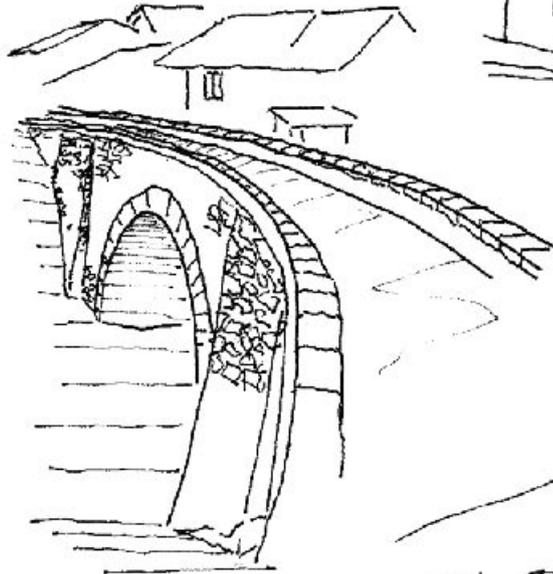
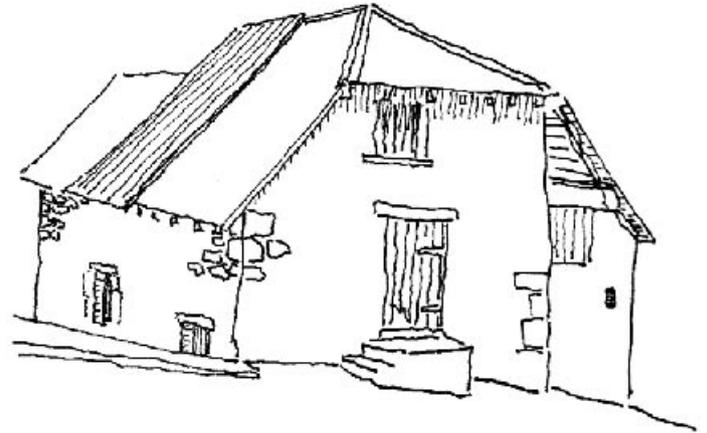
Les murets, les cours, les éléments de petit patrimoine, les débords de toiture, les balcons sur les rues et ruelles déterminent autant de qualités d'espaces de vie et d'échange au sein des communes. Vu, non vu, protégé, ouvert, public, privé... des richesses d'espaces et d'usages à considérer dans les futurs projets.



?



Dessiner, relever, élaborer des schémas...
c'est à dire observer, décrire, analyser...



Quelques croquis réalisés par les étudiants de l'atelier.

Cruet

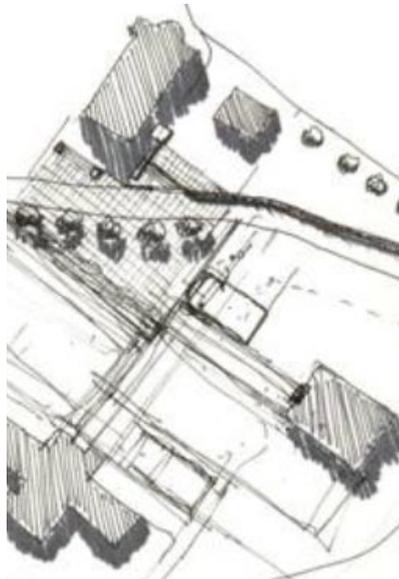


Ecole



LES PROJETS SUR ECOLE & CRUET





Projets

Les communes de CRUET et d'ECOLE que le Parc a proposées aux étudiants comme territoires de projet sont aujourd'hui dans des dynamiques de questionnement. Le travail de l'École d'Architecture est ici lié à la possibilité d'apports de connaissance, de matière à débat, de contribution à une culture partagée du projet.

Les hypothèses d'aménagement et de développement, les scénarii d'implantation des équipements nouveaux, d'organisation de la trame d'espace public, de circulation et de desserte des nouveaux secteurs d'habitat élaborés par les étudiants sont des expressions d'un programme que les élus que nous avons rencontrés nous ont livrées.

Ils prennent de la valeur à partir de leur diversité. L'école n'a comme objectif ni d'élaborer LE projet d'extension de chacune des communes, ni de se substituer aux bureaux d'étude ou aux organismes qui sont auprès des communes (CAUE, Bureau d'étude EPURE de Meylan...).

Les travaux présentés dans les pages qui suivent sont d'abord à considérer comme le résultat d'un moment pédagogique du Master "Villes, Territoires et Sociétés" de l'école d'architecture de NANCY, mais également comme une matière à débat et à idées pour l'ensemble des élus et des partenaires des communes qui nous ont reçus et qui ont bien voulu jouer le jeu de l'ouverture et du dialogue avec de jeunes étudiants.



Ecole



Cruet

Rappel des éléments de programme pour chaque commune

CRUET

La commune s'est engagée avec l'appui de Métropole-Savoie et du PNR du Massif des Bauges dans une étude de définition de son extension urbaine sur le secteur des Prays.

Un bureau d'étude a été missionné (EPURE à MEYLAN – 38) qui nous a transmis les premiers éléments de sa réflexion.

Programme proposé :

- **extension urbaine pour environ 200 habitants supplémentaires dans les 15 ans**
- **recomposition du secteur permettant de mieux intégrer les bâtiments publics existants (salle polyvalente, école, poste...)**
- **espaces publics à organiser en continuité avec la trame existante**
- **réflexion sur les circulations, stationnements, accessibilités...**

ECOLE

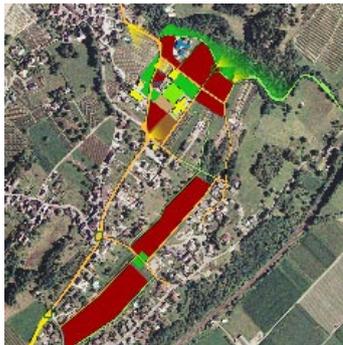
La commune a aujourd'hui une carte communale qui a permis d'engager la réalisation d'un lotissement. Ce projet de lotissement a été réfléchi en partenariat avec le parc. Il était, au moment de l'atelier, en cours d'instruction et est aujourd'hui (octobre 2006) en cours de réalisation. Les étudiants devaient prendre en compte ce projet, même s'ils avaient la possibilité d'en envisager une évolution.

La commune a en projet la réalisation d'un PLU et se pose donc la question de son développement à long terme.

Programme proposé :

- **projet d'extension et de développement à long terme (PLU)**
- **hypothèse d'implantation d'une école intercommunale**
- **construction d'un multiple rural (café, point poste, épicerie, dépôt de pain)**
- **recomposition des espaces publics et cheminements**
- **extension urbaine pour accueillir environ 80 habitants à 15 ans.**

Cruet



Ecole



Projets sur Cruet

Benoit Dhennin, Claire Klinger, Samuel Reist

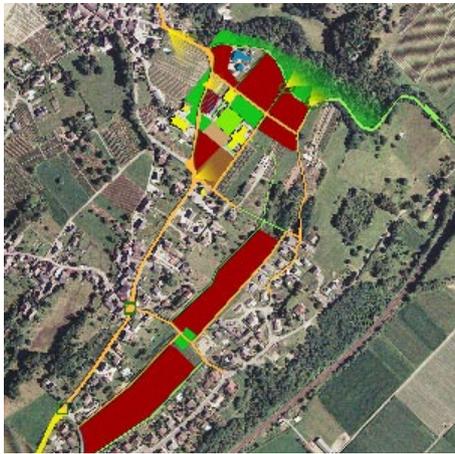
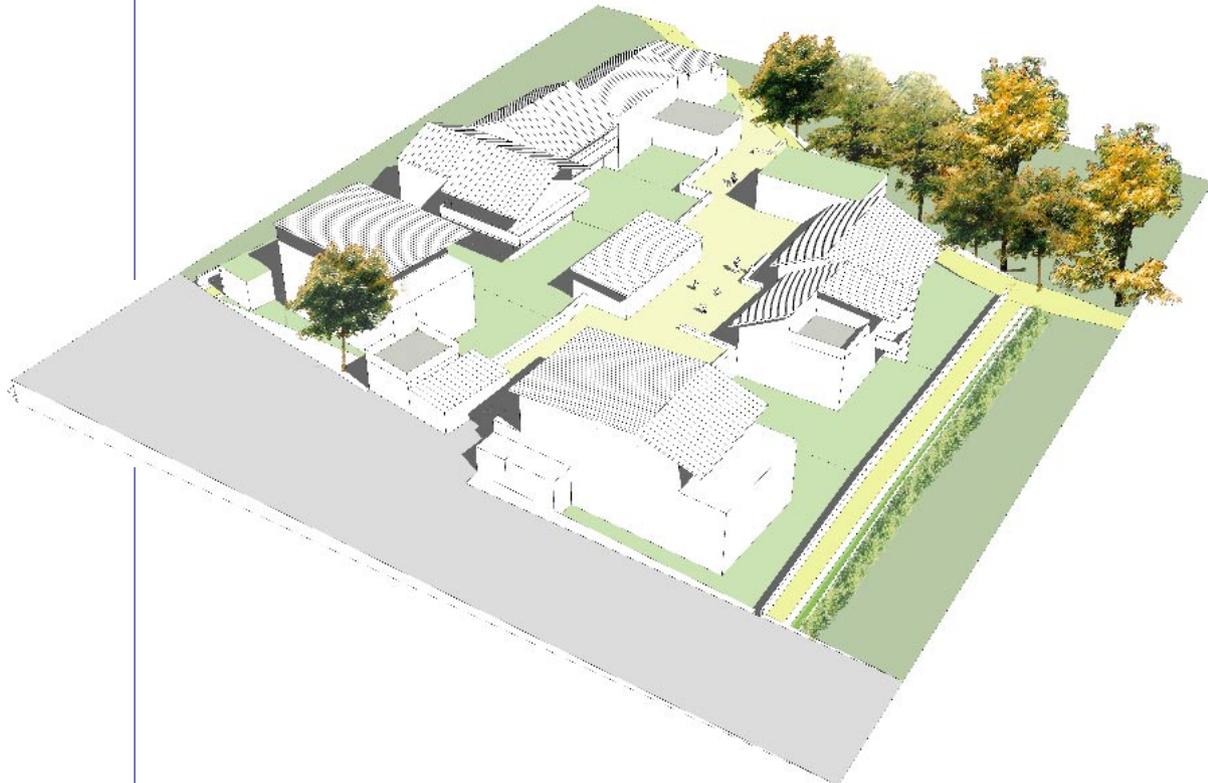


Schéma d'orientation



Vue de la terrasse du café, devant l'église.



Perspective d'une rue-cour.



Coupe schématique sur le projet



Plan de masse

Noémie Aussedat, Nicolas Lavaud, Audrey Weber



Schéma d'orientation



Vue du parvis de l'église



Plan de masse

Aurélie Schiavi, Cécile Toussaint



Schéma d'orientation



Habitat individuel



Habitat collectif



Habitat intermédiaire



Schéma des différentes typologies de logement.

Plan de masse



Nicolas Bouillon, Jean-Nicolas Pinaire

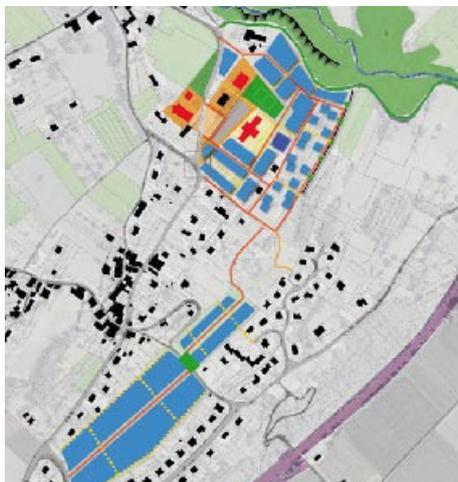


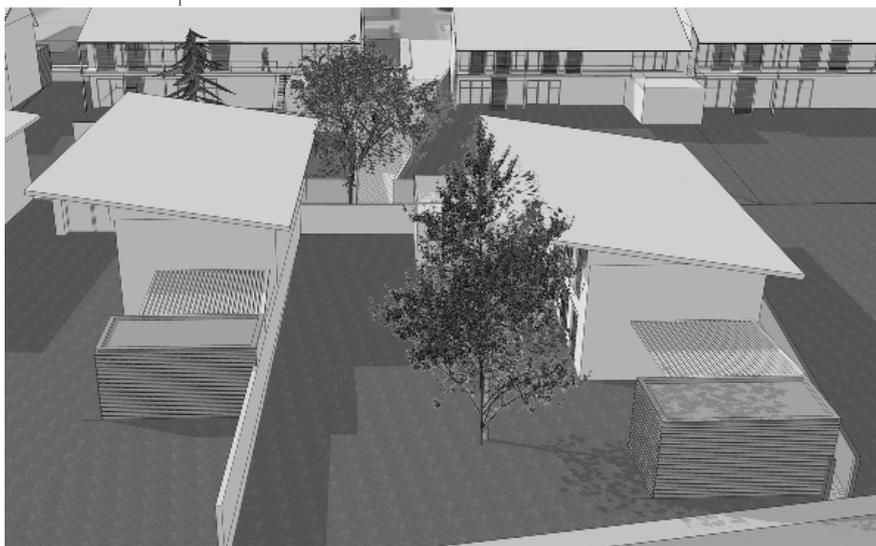
Schéma d'orientation



Vue des vignes à l'est du site



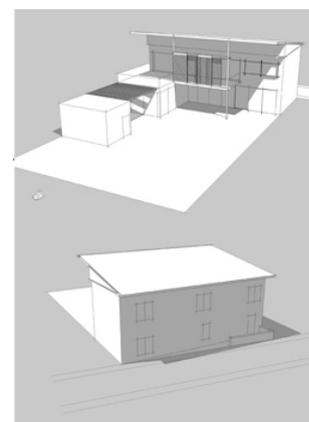
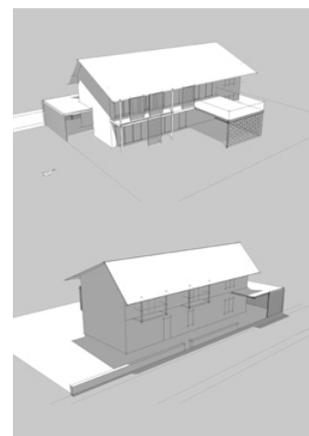
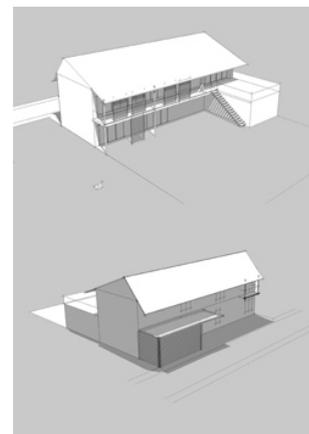
Plan de masse



Vue de l'intérieur d'un îlot.



Vue d'un chemin piéton.



Propositions de différentes typologies de logement et de leurs extensions possibles.

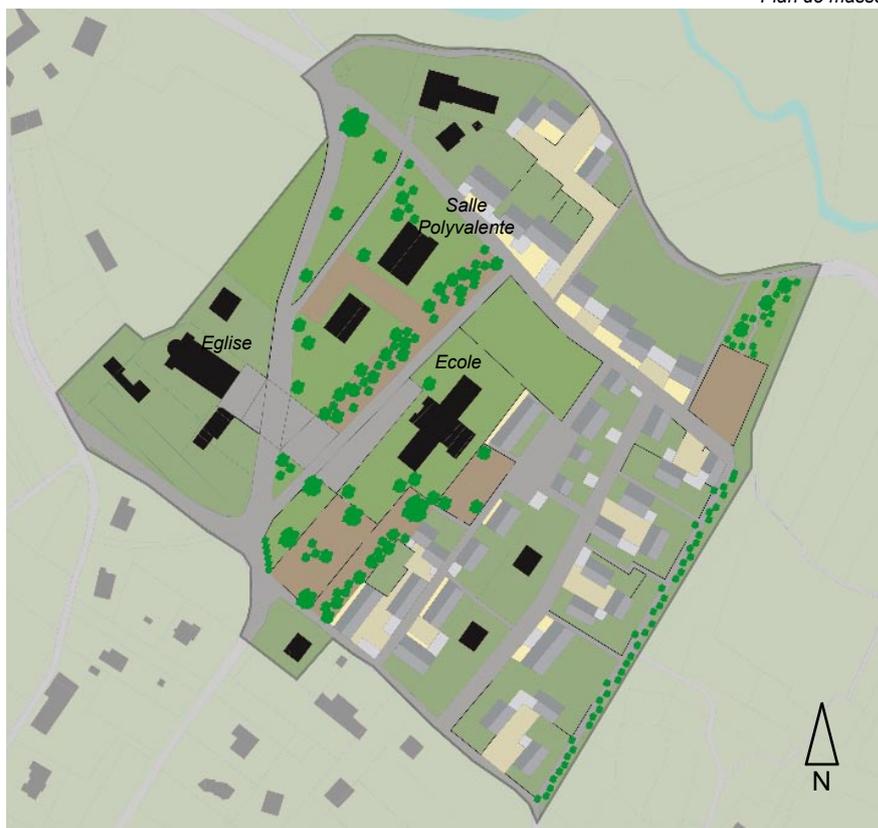
Milène Demougin, Tiffanie Porter



Schéma d'orientation



Vue du commerce



Plan de masse

Aylin Atila, Christine Renaudin, Marie Thil

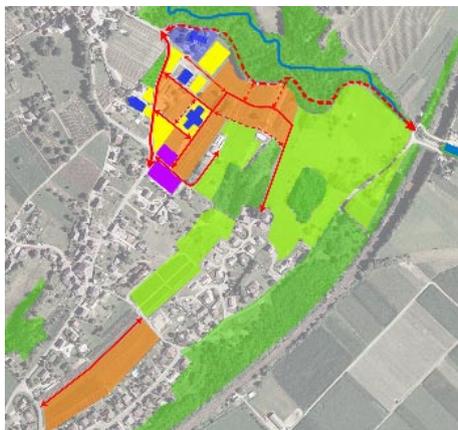
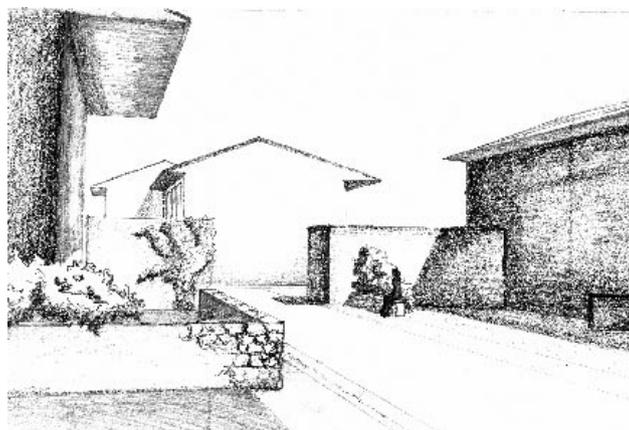


Schéma d'orientation



Croquis d'ambiance d'une rue.

Plan de masse



Annabelle Ferry, Barbora Rezkova, Noel Manzano



Schéma d'orientation



Vue d'un cheminement piéton.



Vue de l'école primaire



Vue de la salle polyvalente



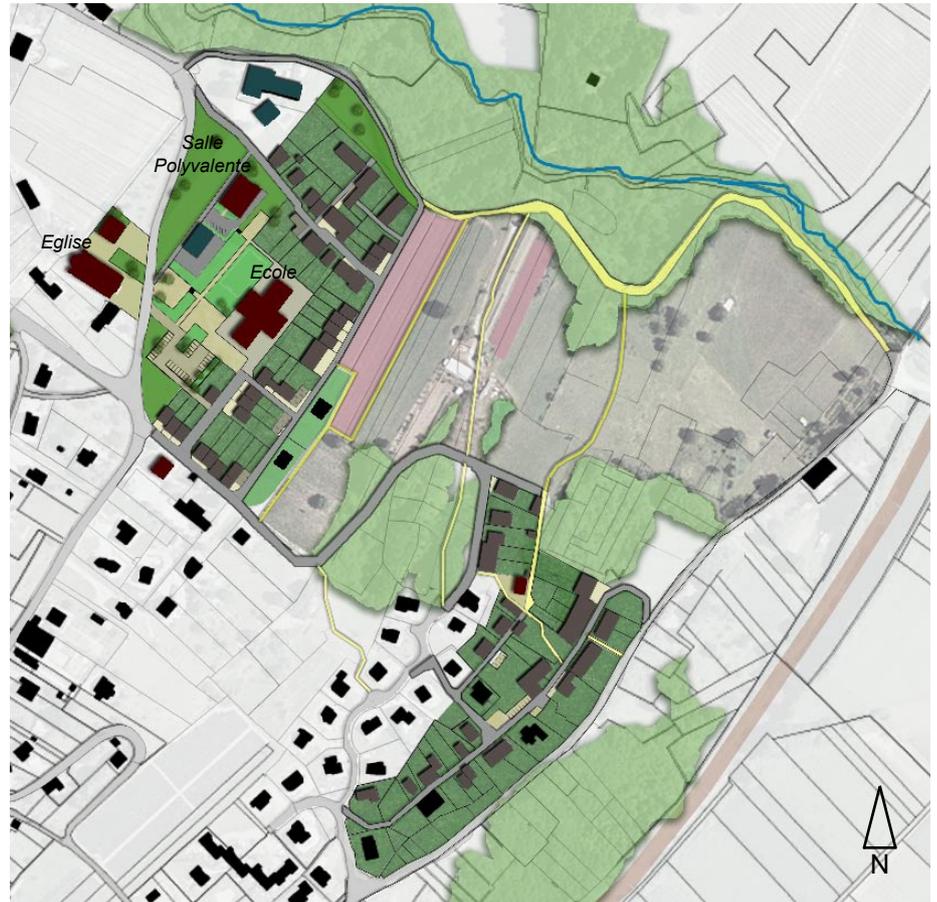
Coupe schématique sur le projet.



Vue du parvis de l'église.



Vue d'un aménagement aux abords des vignes.



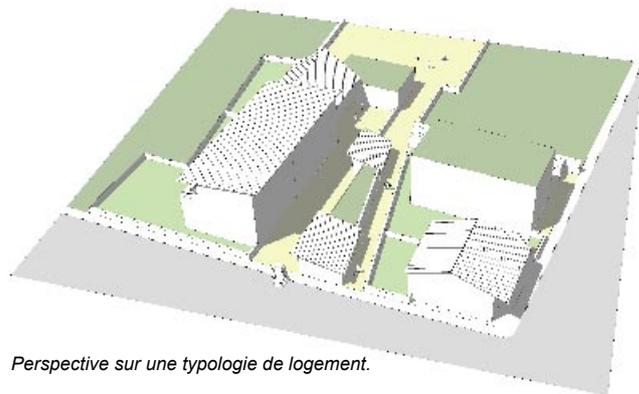
Plan de masse

Projets sur Ecole

Benoit Dhennin, Claire Klinger, Samuel Reist



Schéma d'orientation



Perspective sur une typologie de logement.



Plan de masse

Aylin Atila, Christine Renaudin, Marie Thil



Schéma d'orientation



Vue d'un cheminement piéton.



Plan de masse

Aurélie Schiavi, Cécile Toussaint



Schéma d'orientation



Vue du pré au sud du village

Plan de masse



Nicolas Bouillon, Jean-Nicolas Pinaire

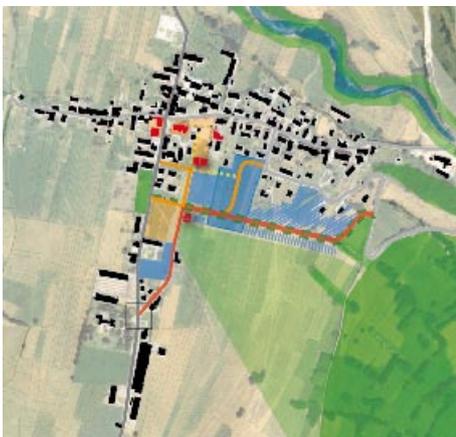


Schéma d'orientation



Perspective sur la placette et l'école intercommunale



Plan de masse

Milène Demougin, Tiffanie Porter



Schéma d'orientation



Vue de l'espace public devant la salle polyvalente



Annabelle Ferry, Barbora Rezkova, Noel Manzano



Schéma d'orientation



Perspective d'une rue du projet.



Coupe schématique sur le projet.



Plan de masse

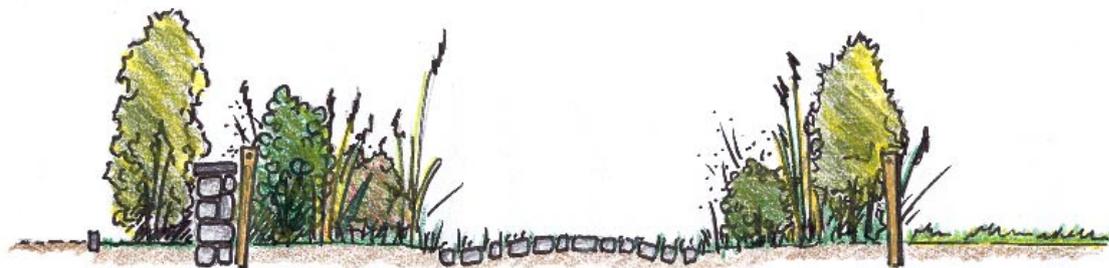
Noémie Aussedat, Nicolas Lavaud, Audrey Weber



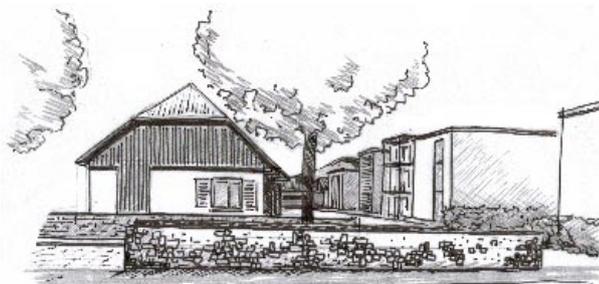
Schéma d'orientation



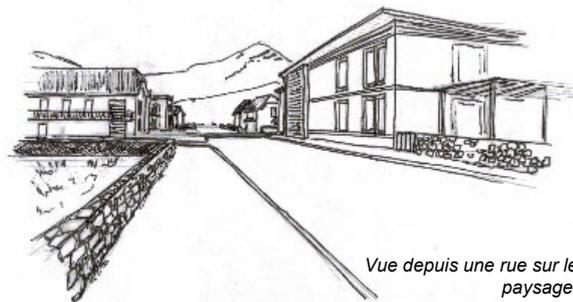
Vue du commencement des travaux du lotissement



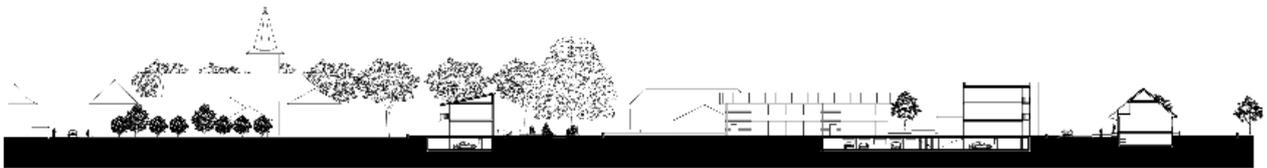
Coupe schématique sur le cheminement piéton principal.



Croquis d'une placette devant de nouveaux logements.



Vue depuis une rue sur le paysage.



Coupe schématique sur le projet.



Plan de masse

LE RETOUR SUR EXPERIENCE



L'essence même d'un projet urbain ou d'un projet à l'échelle territoriale est d'être partenarial.

L'architecte (l'urbaniste) contribue à faire émerger le projet et à formaliser les intentions, ambitions, les programmes. Je crois que les étudiants qui ont participé à cet atelier ont touché ici à cette alchimie complexe qui permet d'avancer sur le chemin du projet.

Les deux semaines de "terrain" leur ont permis de rencontrer plus d'élus, de techniciens, de professionnels qu'ils n'en avaient vus dans les années d'école qui ont précédé... de s'essayer au dialogue, aux échanges, à l'écoute et de considérer ces entretiens comme des contributions fortes à la connaissance du territoire et à l'élaboration du projet.

L'immersion dans les Bauges a été également un vecteur très fort de constitution d'une véritable "équipe", permettant des moments internes de débats (parfois très engagés, autour de la table du gîte en compagnie d'un morceau de tome des Bauges et d'un verre de "cru Cruet"... le territoire et son identité jusque dans les détails) et des capacités décuplées de mobilisation et d'implication.

La qualité de l'accueil et de l'écoute, le plaisir ressenti des élus et de l'ensemble des partenaires à nous faire partager leur préoccupations, leurs passions, leurs convictions ne furent certes pas une surprise, mais contribuèrent fortement à mettre les étudiants dans une situation de "donnant-donnant" : il s'agissait d'être "à la hauteur" et d'apporter au travers des travaux et projets réalisés des éléments de réflexion aux communes et au Parc.

Concilier les moments de pédagogie et d'apprentissage intégrés au programme et aux objectifs du Master "Villes, Territoires et Sociétés" tout en créant les conditions du plaisir d'apprendre et de découvrir constitue un atout de ce type d'organisation. Il me semble que nous avons ici contribué à former des professionnels motivés pour travailler à ces échelles de projet et capables de continuer à développer les compétences utiles, recherchées aujourd'hui dans les organismes d'appui que sont les Parcs, les CAUE, les structures intercommunales ou les bureaux d'études dont l'activité s'oriente dans ces domaines.

Marc VERDIER

Plus que sur la qualité de cette “première” à laquelle nous avons participé avec beaucoup de plaisir et de conviction, nous voudrions insister sur l’intérêt du dispositif à long terme. Ces deux semaines sur le terrain, en relation avec les principaux acteurs, exploitent une des potentialités offerte par la réforme actuelle de l’enseignement. La mise en place de parcours associant plusieurs enseignements thématiques autour d’un atelier de projet autorise et encourage de tels changements de rythme et de telles confrontations qui ne peuvent que stimuler et responsabiliser les étudiants. Il ne reste plus qu’à réaliser, ici comme ailleurs, quelques économies d’énergie pour être pleinement dans une perspective durable.

Vincent BRADEL

Architecte, enseignant-chercheur
Laboratoire d’Histoire de l’Architecture Contemporaine – ENSA Nancy

Au moment de la conclusion de ce travail d’atelier, le premier élément du bilan que nous pouvons en tirer, est que cet atelier nous a été très profitable. Sur de nombreux points, nous avons progressé dans notre approche d’un territoire et d’un projet, nous avons rencontré des interlocuteurs de choix et cette expérience a été enrichissante du début à la fin.

Chacun de nous gardera en mémoire les moments privilégiés que nous avons passés, ensemble, à travailler (sur le terrain et à Nancy) et à vivre le territoire. Parmi ces instants riches en émotions, nous n’oublierons pas : les rencontres avec les nombreux acteurs, les séances de travail avec Valérie, (pleines d’enjeux, d’objectifs et de “feedback”), la randonnée en raquette pour monter au refuge du Creux de Lachat et la nuit qui s’en suivit, l’agréable soirée au four à pain du Cimeteret, et tous les moments riches en souvenirs...

Outre ces découvertes et rencontres, le contexte semi-professionnel de cet atelier de projet a donné une dimension particulière à nos travaux. En effet, le fait de sentir les élus des communes de projet ainsi que les professionnels du Parc curieux d’observer notre démarche et les résultats qui allaient s’en suivre, nous soumettait à une certaine pression autant stressante que motivante.

Bref, une expérience enrichissante à de nombreux points de vue et inoubliable !

Les étudiants

Et si c'était à refaire ?

La question ne se pose pas : nous allons récidiver !

Le master "Villes, Territoires et Sociétés" développe deux projets principaux dans le cycle, dont celui-ci, qui continuera à s'organiser de cette façon : un partenariat avec un CAUE ou un Parc de façon privilégiée, nous mettant en relation avec des communes de projet.

D'ores et déjà, l'ENSA de NANCY et le PNR du Massif des Bauges ont décidé de renouveler la collaboration pour l'année 2006-2007, en évoquant la possibilité de concrétiser 2 ou 3 années de partenariat par une publication "bilan" et d'organiser des rencontres ouvertes aux publics intéressés (élus, professionnels, CAUE...) à partir des problématiques d'extensions urbaines en milieu sensible.

Marc VERDIER

BIBLIOGRAPHIE

Documents et ouvrages relatifs au massif des Bauges

- "Les Bauges : chemins et vie d'autrefois" - Abbé François GEX – Cabedita – coll. Sites et Paysages – PNRMB – 1996
- "Glans Baujues - Ces Baujus qui ont fait les Bauges" - Jacques CHAIZE – Ed la fontaine de Siloé – 2001
- "Les Bauges entre Lacs et Isère" - Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie – PNRMB – Oct 2004
- "Société rurale" - Denis FRESSOZ – L'Harmattan – fév. 2002
- Revue "Alpes Loisirs" n° 31 printemps 2001 – "Les Bauges, une île d'altitude".

Parc Naturel Régional du massif des Bauges

- "Le Massif des Bauges : un territoire en mouvement" - atlas diagnostic réalisé dans le cadre de la révision de la charte – Septembre 2004
- Rapports d'activités du PNRMB – 1996-2000 – 2002 – 2004 – extraits 2004
- Communes du Parc : la nouvelle charte et vous – document d'orientation sur le rôle du Parc
- PNRMB et Ecole d'Architecture de GRENOBLE : regard sur l'architecture et les paysages du Massif des Bauges (Cléry, Seyhtenex, Montailloset) – oct 1999
- Construire et réhabiliter à SEYTHENEX – guide de réflexion pour accompagner des projets de maison neuve et des projets de réhabilitation de constructions existantes – PNRMB et EA GRENOBLE – sept. 2001
- Etude action sur l'Habitat Intermédiaire – fiches opérations et synthèse – Métropole Savoie et PNRMB – avril 2003
- Etude "cœur des Bauges" - Bernard TOUR – Architecte – Nov. 2004
- Etude d'urbanisation de la zone AU – Commune de HERY/ALBY – PNRMB – Bernard TOUR – Architecte – sept 2005

Ouvrages généraux – Monde rural – Patrimoine - Paysage

- Etudes Rurales – "de l'agricole au paysage" - éd. De l'EHESS n° 121-124 – 1991
- Patrimoine et paysages culturels – Actes di colloque de St Emilion – 2001 – Ed confluences
- A qui appartient l'espace rural ? – Ph. Perriet-Cornet – dir d'ouvrage – Ed de l'aube – datar – 2002

- “La notion de patrimoine” - J.P. Babelon et A. Chastel – Ed Liana Lévi – 1995
- Territoires en mouvement : la montagne – Datar – la documentation Française – Paris 2002

Alpes

- Montagnes : territoires d’inventions – Ecole d’architecture de GRENOBLE – octobre 2003
- Revue de géographie alpine – architecture et stations de sports d’hiver – 1996 – n°3
- Urbanisme et architecture contemporaine en pays de neige – Atelier d’Architecture en montage – Denys Pradelle – Libris Janvier 2002
- Revue l’Alpe (éditions Glénat – Musée dauphinois – Grenoble) :
 - N°5 – Vins, vignes et vigneron, N° 16 – Nature partagée : parcs et paysages, N° 24 – la cité dans la montagne, N° 28 – Habiter la Montagne, N° hors série – Vercors en questions.

Extensions urbaines

- Maison individuelle, architecture, urbanité – sous la dir. Scientifique de Guy Tapie – Ed. l’aube – essai – 2005
- “Imaginer les nouveaux quartiers” - Guide méthodologique destiné aux maîtres d’ouvrage des nouveaux lotissements – CAUE 72 - 2005
- Philippe MADEC – Plourin-les-Morlaix 1991-2004 – “le temps citoyen à l’œuvre” - Ed. J.M. Place – nov 2004
- “Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime” - Jacques Boissière – ABF – Collectif CAUE 17 – J.M. Thibault – Aout 2004
- “Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ?” - rapport sur l’enquête menée en Charente-Maritime – Pascale Legué – CAUE 17 – Avril 2004
- “Le Lotissement : pour un projet urbain de qualité” - CAUE 56 – Mars 2005
- “Mieux lotir” - Des acteurs de la filière lotissement en Alsace présentent leurs propositions aux maires – CAUE 67 – Mai 2002
- Revue “Diagonal” n° 166 – juillet 2004 – Campagne des villes, campagne des champs
- Revue “Urbanisme” n° 338 – oct. 2004 – Urbain/rural
- Revue “Urbanisme” n° 324 – juin 2002 – Développement durable : l’enjeu urbain.

Remerciements

L'ENSA de Nancy, les enseignants et les étudiants tiennent à remercier pour la qualité de leur accueil, pour l'aide et les conseils apportés :

- M. André GUERRAZ, président du PNR du Massif des Bauges.
- L'ensemble de l'équipe technique du Parc et plus particulièrement Simon PAILLET, architecte-urbaniste.
- M. Marcel RAIMOND, maire de CRUET et MM. Etienne PILARD et François TIOLLIER, premier adjoint et adjoint à l'urbanisme.
- M. Bernard CARRE, maire d'ECOLE.
- Et tous les élus et professionnels du massif ou du parc qui nous ont consacré du temps.
- Valérie CHAROLLAIS, consultante en communication appliquée à l'aménagement du territoire, grâce à qui nous distinguons maintenant les différences entre enjeux et objectifs.
- L'ensemble des élus et techniciens qui ont pris le temps de recevoir et de débattre avec le groupe de l'atelier de projet.
- Le Domaine de l'Idylle pour son sponsoring en produits locaux.
- La fruitière de Lescheraine pour son "Gras des Bauges" tendre et savoureux

Impression réalisée par IXO
IXO IMPRIMEUR NUMERIQUE
2A allée des Romains - 67202 WOLFISHEIM
tél : 03 88 78 05 17 fax : 03 88 77 99 36
<http://www.ixoprimeur.com>



“L'école participe à cette nécessaire ouverture vers une valorisation des projets modestes, dans leur situation ou dans leur échelle, mais complexes et déterminants dans la réalité de la mutation des paysages “ordinaires” de tous nos territoires.”

Marc VERDIER



**école nationale supérieure
d'architecture de nancy**

PROJETS D'EXTENSIONS URBAINES DANS LE MASSIF DES BAUGES - 2006